



Rapport de gestion  
**Corporation Nuvei**

**Pour les trimestres et les semestres clos les  
30 juin 2024 et 2023**

(en milliers de dollars américains)

## **RAPPORT DE GESTION POUR LES TRIMESTRES ET LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2024 ET 2023**

*Dans le présent rapport de gestion, sauf si le contexte indique ou exige le contraire, les termes « société », « Nuvei », « nous », « nos » ou « notre » renvoient à Corporation Nuvei et à ses filiales, sur une base consolidée.*

*Le présent rapport de gestion établi en date du 6 août 2024 doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société, y compris les notes annexes, pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'avec les états financiers consolidés, y compris les notes annexes, pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. L'information financière qu'il renferme a été établie à partir des états financiers intermédiaires qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 Information financière intermédiaire. Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire. En outre, les chiffres des tableaux figurant dans le présent rapport de gestion sont présentés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire. Ce rapport de gestion est présenté en date des états financiers intermédiaires et est à jour à cette date, sauf indication contraire.*

*Nous avons établi le présent rapport de gestion en nous référant au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En vertu du régime d'information multinational entre les États-Unis et le Canada, nous sommes autorisés à préparer ce rapport de gestion conformément aux exigences canadiennes en matière d'information à fournir, lesquelles sont différentes de celles des États-Unis.*

### **INFORMATION PROSPECTIVE**

Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs (collectivement, l'« information prospective ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective peut comprendre de l'information concernant nos objectifs et les stratégies visant à les atteindre, ainsi que de l'information concernant nos opinions, projets, attentes, prévisions, estimations et intentions. On reconnaît cette information prospective à l'emploi de mots ou d'expressions, utilisés à la forme affirmative ou négative, tels que « peut », « devrait », « pourrait », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « croire » et « continuer », ainsi qu'à l'emploi de mots ou d'expressions de nature semblable, notamment à la mention de certaines hypothèses, bien que l'information prospective ne contienne pas toujours ces mots et expressions. Plus particulièrement, sont considérés comme de l'information prospective les renseignements portant sur nos attentes concernant les résultats, le rendement, les réalisations, les perspectives, les occasions ou les marchés dans lesquels nous sommes présents, les attentes à l'égard de l'évolution du secteur et à l'égard de la taille et des taux de croissance de nos marchés potentiels, nos projets commerciaux et stratégies de croissance, les occasions de commercialisation de nos solutions, les attentes à l'égard des occasions de croissance et de ventes croisées, et l'intention de conquérir une part croissante de nos marchés potentiels, le coût et la réussite de nos efforts de vente et de marketing, l'intention de développer nos relations actuelles, de pénétrer davantage nos marchés verticaux, de conquérir de nouveaux marchés géographiques ainsi que d'étendre et d'augmenter la pénétration des marchés internationaux, l'intention de réaliser des acquisitions triées sur le volet et de mener à bien leur intégration, ainsi que les retombées, les réductions de coûts, les synergies et les avantages que nous attendons de ces acquisitions, y compris l'acquisition de Paya, les futurs investissements dans notre entreprise et les dépenses d'investissement prévues à cet effet, notre intention d'innover, de nous démarquer et d'améliorer sans cesse notre plateforme et nos solutions, le rythme prévu des mesures législatives en cours régissant les activités et les secteurs réglementés, nos atouts concurrentiels et notre position dans le secteur, les attentes concernant nos produits des activités ordinaires, la répartition de ceux-ci et la capacité de nos solutions à les générer et les attentes concernant nos marges et notre rentabilité future, ainsi que les énoncés concernant l'opération visant la transformation en société fermée proposée avec Advent International L.P. (« Advent »), avec le soutien des actionnaires canadiens existants Philip Fayer, certains fonds d'investissements gérés par Novacap Management Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec, y compris le calendrier proposé et les différentes étapes envisagées dans le cadre

de l'opération, et les énoncés concernant les plans, les objectifs et les intentions de Philip Fayer, de certains fonds d'investissement gérés par Novacap Management Inc., de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou d'Advent. Les incertitudes économiques et géopolitiques, notamment les guerres et conflits régionaux, y compris les répercussions possibles des sanctions, pourraient également exacerber l'incidence de certains facteurs mentionnés dans le présent rapport de gestion.

En outre, tout énoncé faisant référence à des attentes, à des intentions, à des projections ou à d'autres descriptions d'événements ou de circonstances futurs renferme de l'information prospective. Les énoncés qui renferment de l'information prospective ne constituent pas des faits historiques, mais véhiculent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements ou des circonstances futurs.

L'information prospective repose sur les opinions et les hypothèses de la direction, ainsi que sur les informations dont elle dispose actuellement, notamment en ce qui concerne les hypothèses concernant les cours de change, la concurrence, le contexte politique et la performance économique de chaque région où la société exerce ses activités; ainsi que la conjoncture économique et la situation concurrentielle qui prévalent dans notre secteur, y compris les hypothèses suivantes : a) la société continuera d'exécuter efficacement ses principales priorités stratégiques de croissance sans que les perturbations macroéconomiques ou géopolitiques portent préjudice à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats financiers ou à sa liquidité, ou à ceux des clients avec qui elle fait affaire, ou qu'elles entraînent une baisse importante de la demande de ses produits et services; b) la conjoncture économique des marchés, régions et secteurs verticaux de base de la société, y compris les dépenses des consommateurs et les taux d'emploi, demeurera à des niveaux avoisinant les niveaux actuels; c) les hypothèses à l'égard des cours de change et des taux d'intérêt, y compris l'inflation; d) la société pourra continuer à gérer efficacement sa croissance; e) la société sera en mesure de continuer à attirer et à maintenir en poste les talents et les membres clés du personnel dont elle a besoin pour mener à bien ses projets et ses stratégies à l'échelle nationale et internationale, notamment dans les domaines de la vente, du marketing, du soutien après-vente et des activités liées aux produits et aux technologies; f) la société sera en mesure de repérer, de conclure, d'intégrer et de réaliser avec succès les avantages prévus des acquisitions passées, récentes ou futures et d'en gérer les risques; g) aucun changement défavorable ne surviendra en matière législative ou réglementaire; h) la capacité continue de la société à améliorer et à modifier ses capacités en matière de conformité au fur et à mesure que la réglementation évolue ou qu'elle pénètre de nouveaux marchés ou offre de nouveaux produits ou services; i) la capacité continue de la société à accéder à des liquidités et à des sources de financement, y compris à obtenir du financement par emprunt ou par titres de capitaux propres à des conditions satisfaisantes; et j) aucun changement défavorable ne surviendra dans la législation fiscale en vigueur. Sauf indication contraire, l'information prospective ne tient pas compte de l'incidence que pourraient avoir les fusions, acquisitions, cessions ou autres opérations de regroupement d'actifs susceptibles d'être annoncées ou conclues après la date du présent rapport de gestion. Bien que l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion soit fondée sur ce que la direction croit être des hypothèses raisonnables, les investisseurs sont avertis de ne pas se fier indûment à cette information, car les résultats réels pourraient s'en écarter considérablement.

L'information prospective fait intervenir des risques et des incertitudes connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par cette information prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société et à la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion, tels que : les risques liés à nos activités, au secteur et à l'incertitude économique générale; l'évolution rapide de notre secteur et les changements qui s'y produisent; la concurrence intense, tant dans notre secteur que de la part d'autres fournisseurs de paiement; les difficultés liées à la mise en œuvre de notre stratégie de croissance; les difficultés à élargir notre portefeuille de produits et à accroître notre présence sur le marché; l'incidence des variations des cours de change, des taux d'intérêt, des habitudes de dépenses des consommateurs et d'autres facteurs macroéconomiques sur les clients et sur nos résultats; les difficultés à étendre notre présence dans de nouveaux marchés étrangers et à poursuivre notre croissance dans nos marchés actuels; les difficultés à conserver les clients existants, à augmenter les ventes à ceux-ci et à attirer de nouveaux clients; le fait que nous dépendons de partenaires externes pour distribuer certains de nos produits et services; les risques liés aux futures acquisitions, partenariats ou coentreprises; les difficultés soulevées par la conjoncture économique et politique, les cycles économiques et le risque de crédit lié à nos clients, comme

les conflits entre la Russie et l'Ukraine et au Moyen-Orient et les sanctions économiques qui en découlent; la survenance d'une catastrophe naturelle, d'une épidémie de grande ampleur, d'une pandémie ou d'un autre événement semblable; nos antécédents de pertes nettes et les investissements importants que nous continuons à effectuer dans notre entreprise; notre niveau d'endettement; la difficulté à obtenir du financement ou à en obtenir selon des modalités avantageuses; la difficulté à maintenir le même taux de croissance au fur et à mesure que notre entreprise gagne en maturité et à évaluer nos perspectives d'avenir; l'inflation; les difficultés soulevées par le fait qu'un nombre important de nos clients sont de petites et moyennes entreprises (« PME »); le degré de concentration des clients et des secteurs dans lesquels ceux-ci exercent leurs activités; le respect des exigences des réseaux de paiement; la dépendance à l'égard des banques acquéreuses et des réseaux de paiement et le respect des exigences de ces derniers; les difficultés liées au remboursement des rejets de débit pour les transactions de nos clients; les passifs financiers liés à l'incapacité de nos clients (commerçants) à satisfaire aux exigences; le fait que nous détenons des comptes bancaires auprès de banques situées dans de multiples territoires et dépendons de nos partenaires bancaires pour maintenir ces comptes; la baisse de l'utilisation des modes de paiement électronique; la perte de membres clés du personnel ou les difficultés à embaucher du personnel qualifié; la détérioration des relations avec nos employés; une dépréciation d'une partie importante des immobilisations incorporelles ou du goodwill; des augmentations de frais des réseaux de paiement; le détournement par nos employés de fonds relatifs aux opérations destinés à des utilisateurs finaux; les fraudes de la part des clients, de leurs clients ou d'autres personnes; la couverture offerte par nos polices d'assurance; l'efficacité de nos politiques et procédures en matière de gestion des risques afin de réduire notre exposition aux risques; l'intégration de nos services à une variété de systèmes d'exploitation, de logiciels, de matériel, de navigateurs Web et de réseaux; les coûts et les répercussions des litiges en cours ou à venir; diverses prétentions telles que l'embauche illicite de membres du personnel de concurrents, le recours illégal à des renseignements confidentiels de tiers par nos employés, consultants ou sous-traitants, ou l'utilisation illégale par nos employés de renseignements commerciaux appartenant à un ancien employeur; la détérioration de la qualité des produits et services offerts; la gestion efficace de notre croissance; l'incidence des variations saisonnières sur nos résultats d'exploitation; les changements apportés aux normes comptables; les estimations et les hypothèses prises en compte dans l'application des méthodes comptables; les risques associés au fait de détenir moins que la totalité des droits de contrôle à l'égard de certaines de nos filiales et participations; les difficultés liées à notre structure de société de portefeuille, les répercussions des changements climatiques; le développement de l'IA et son intégration dans nos activités, de même que les risques liés à la propriété intellectuelle et à la technologie, les risques liés aux incidents de sécurité des données, y compris les cyberattaques, les virus informatiques et les autres menaces, qui peuvent entraîner une interruption des services ou une responsabilité éventuelle; les difficultés liées à la conformité réglementaire dans les territoires où nous exerçons des activités, en raison de lois et de règlements locaux complexes, contradictoires et évolutifs et de poursuites judiciaires, et les risques liés à nos actions à droit de vote subalterne. Ces risques et incertitudes comprennent également, sans toutefois s'y limiter, en ce qui concerne l'opération visant la transformation en société fermée proposée avec Advent, l'incapacité des parties d'obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementations ou de remplir les conditions nécessaires à la réalisation de l'opération, l'incapacité des parties d'obtenir ces approbations ou de remplir ces conditions en temps opportun, des coûts de transaction importants ou des obligations inconnues, l'incapacité de réaliser les avantages prévus de l'opération et la conjoncture économique générale. L'incapacité d'obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementations ou l'incapacité des parties de satisfaire par ailleurs les conditions liées à la réalisation de l'opération ou de réaliser l'opération pourrait faire en sorte que l'opération ne soit pas réalisée ou qu'elle ne le soit pas selon les modalités prévues. En outre, si l'opération n'est pas réalisée et que la société reste une entité cotée en bourse, il existe des risques que l'annonce de l'opération proposée et l'affectation de ressources substantielles de la société à la réalisation de l'opération aient une incidence sur ses relations commerciales et stratégiques (notamment avec des employés, des clients, des fournisseurs et des partenaires futurs et potentiels), ses résultats d'exploitation et ses activités en général. Elles pourraient également nuire de manière importante à ses activités, sa situation financière et ses perspectives actuelles et futures. De plus, dans certaines circonstances, la société pourrait être tenue de payer des frais de résiliation conformément aux modalités de la convention d'arrangement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation ainsi que sur sa capacité à financer ses perspectives de croissance et ses activités actuelles.

Notre politique en matière de dividendes est laissée à la discrétion du conseil d'administration. Toute décision future de déclarer des dividendes en trésorerie sur nos titres sera prise à la discrétion de notre conseil, sous réserve du respect des lois canadiennes applicables, et dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos besoins en capitaux, nos restrictions contractuelles (y compris les clauses restrictives de nos facilités de crédit), le contexte commercial général et d'autres facteurs que notre conseil peut juger pertinents. En outre, notre capacité à verser des dividendes et à procéder à des rachats d'actions sera soumise aux lois applicables et aux restrictions contractuelles prévues par les instruments régissant notre dette, y compris notre facilité de crédit. Tout ce qui précède peut avoir pour conséquence de restreindre les dividendes ou les rachats d'actions futurs.

En conséquence, l'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion est présentée sous réserve de la mise en garde qui précède, et rien ne garantit que les résultats et les événements que nous prévoyons se matérialiseront ni, s'ils se matérialisent en bonne partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou à moins que le contexte n'exige une autre interprétation, l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion est formulée à la date du présent rapport de gestion ou à la date à laquelle il est déclaré qu'elle a été établie, selon le cas, et peut changer après cette date. Cependant, nous n'avons pas l'intention, ni l'obligation, ni le devoir de mettre à jour ou de modifier cette information prospective à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi applicable nous y oblige.

## **Aperçu**

Nuvei est une société canadienne de technologie financière qui accélère les affaires de ses clients dans le monde entier. Notre technologie modulaire, flexible et évolutive permet aux entreprises de premier plan d'accepter les paiements de nouvelle génération, d'offrir une multitude d'options de paiement et de bénéficier de services d'émission de cartes, de services bancaires et de gestion des risques. Nous estimons que notre plateforme technologique exclusive, conçue expressément pour les marchés en pleine expansion du commerce électronique, des paiements intégrés et du commerce interentreprises (« B2B ») nous distingue de nos concurrents. Notre plateforme permet aux clients d'effectuer ou d'accepter des paiements dans le monde entier indépendamment de l'emplacement, de l'appareil ou de la méthode de paiement privilégié du client. Nos solutions couvrent tout l'environnement de paiement, et comprennent un moteur de paiement pleinement intégré offrant des capacités de traitement mondiales, une solution clé en main pour une expérience de paiement fluide, et une vaste suite d'outils de veille stratégique et de service de gestion des risques guidés par les données. Reliant des entreprises à leurs clients dans plus de 200 marchés mondialement avec acquisition locale dans 50 de ces marchés, grâce à 150 devises et 716 méthodes de paiement alternatives (« MPA »), nous fournissons les renseignements et la technologie dont nos clients et les partenaires ont besoin pour réussir à l'échelle locale comme à l'échelle internationale, au moyen d'une seule intégration. Nous les propulsons rapidement vers le succès.

À l'heure du virage numérique du commerce mondial, les canaux de commerce électronique convergent et créent de nouvelles et de plus en plus nombreuses occasions de croissance pour les entreprises de toutes tailles. Une expansion rapide dans ces canaux de commerce peut toutefois s'avérer complexe et coûteuse pour les entreprises qui font affaire avec plusieurs fournisseurs dans chaque marché local. Par exemple, les clients peuvent utiliser toutes sortes de systèmes différents pour les services d'accès par passerelle, le traitement des paiements, la prévention de la fraude en ligne et la veille stratégique, notamment, ce qui crée des distractions pouvant nuire au déroulement des activités et des problèmes sur le plan du flux opérationnel qui, à leur tour, peuvent entraîner des coûts supplémentaires et une inefficacité financière. Par ailleurs, les consommateurs s'attendent à obtenir une expérience d'achat uniforme et sans tracas sur tous les canaux, qu'ils utilisent un appareil mobile ou un ordinateur. C'est pourquoi nous croyons que les entreprises sont de plus en plus à la recherche de fournisseurs de services de paiement tels que Nuvei, qui propose une approche unifiée et des solutions de bout en bout pour les guider dans cet univers complexe.

Nous distribuons nos produits et notre technologie par la voie de trois canaux : i) Commerce à l'échelle mondiale, ii) B2B, gouvernements et fournisseurs indépendants de logiciels (« FIL »), et iii) PME. Notre approche en matière de distribution nous permet de commercialiser efficacement nos solutions technologiques de paiement à grande échelle, et nous l'adaptions en fonction de la région et du marché vertical pour optimiser les ventes. Grâce à nos équipes de vente locales et à nos partenaires, qui agissent comme fournisseurs de technologies de confiance auprès de nos clients, nous pensons être en mesure de servir un plus grand nombre de clients à l'échelle internationale et de grandir avec eux au fil de leur croissance et de leur expansion dans de nouveaux marchés. Nous nous concentrons sur les besoins de nos clients et sur la manière dont nous pouvons les aider à accroître leurs ventes et, par conséquent, notre volume, avec eux. En raison de la nature évolutive de notre modèle d'affaires et du levier d'exploitation inhérent, les augmentations de volume total stimulent la croissance rentable des produits.

Nos produits d'exploitation sont principalement basés sur le volume de ventes généré par les ventes quotidiennes de nos clients et par divers frais fondés sur les opérations et les abonnements pour notre technologie modulaire. Notre technologie modulaire comprend, par exemple, la passerelle, le traitement mondial, les MPA, la gestion des devises, les paiements mondiaux, la gestion des risques, l'émission de cartes, le système bancaire ouvert, la communication de données, les outils de rapprochement, ainsi qu'une longue liste d'autres capacités à valeur ajoutée. Nos produits d'exploitation sont en grande partie récurrents en raison de la nature critique de notre offre de produits et services et de l'intégration poussée de nos technologies de paiement dans les systèmes de planification des ressources d'entreprise de nos clients. Nous croyons que l'étendue et la variété de nos fonctionnalités de paiement aident les clients à établir et à accroître leur présence dans les canaux de commerce émergents dans de nombreux marchés. Nous pouvons ainsi développer avec eux des relations à long terme, qui nous valent un taux de fidélisation élevé et d'importantes occasions de ventes croisées.

**Faits saillants financiers pour le trimestre clos le 30 juin 2024 par rapport à 2023 :**

- Le volume total<sup>a)</sup> a augmenté de 22 %, passant de 50,6 G\$ à 61,7 G\$;
- Les produits des activités ordinaires se sont accrus de 13 %, passant de 307,0 M\$ à 345,5 M\$;
- Le résultat net a diminué de 54 %, passant de 11,6 M\$ à 5,3 M\$;
- Le BAIIA ajusté<sup>b)</sup> a augmenté de 6 %, passant de 110,3 M\$ à 116,8 M\$;
- Le résultat net ajusté<sup>b)</sup> a augmenté de 8 % pour s'établir à 62,6 M\$, comparativement à 58,1 M\$;
- Le résultat net dilué par action s'est chiffré à 0,02 \$, comparativement à 0,07 \$;
- Le résultat net ajusté dilué par action<sup>b)</sup> a augmenté de 5 %, passant de 0,39 \$ à 0,41 \$;
- Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement<sup>b)</sup> a augmenté de 95,9 M\$ à 96,4 M\$.

**Faits saillants financiers pour le semestre clos le 30 juin 2024 par rapport à 2023 :**

- Le volume total<sup>a)</sup> a augmenté de 31 %, passant de 93,0 G\$ à 121,8 G\$;
- Les produits des activités ordinaires se sont accrus de 21 %, passant de 563,5 M\$ à 680,6 M\$;
- Le résultat net ajusté a diminué de 84 % pour s'établir à 0,5 M\$, comparativement à 3,3 M\$;
- Le BAIIA ajusté<sup>b)</sup> a augmenté de 12 %, passant de 206,6 M\$ à 231,6 M\$;
- Le résultat net ajusté<sup>b)</sup> a augmenté de 2 % pour s'établir à 125,1 M\$, comparativement à 122,5 M\$;
- La perte nette diluée par action s'est chiffrée à 0,02\$, comparativement à un bénéfice net dilué par action de 0,00 \$;
- Le résultat net ajusté dilué par action<sup>b)</sup> est resté inchangé à 0,83 \$;
- Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement<sup>b)</sup> a augmenté de 9 %, passant de 179,5 M\$ à 195,5 M\$;
- Les dividendes en trésorerie déclarés ont totalisé 28,2 M\$.

a) Le volume total ne représente pas les produits des activités ordinaires gagnés par la société, mais plutôt la valeur totale en dollars des transactions traitées par les commerçants en vertu d'une entente contractuelle avec la société. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

b) Le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté dilué par action et le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières et des ratios non conformes aux IFRS. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

## ***Opération proposée de transformation en société fermée***

Le 1<sup>er</sup> avril 2024, la société a conclu une convention d'arrangement définitive visant sa transformation en société fermée avec Advent, avec le soutien des actionnaires canadiens existants Philip Fayer, certains fonds d'investissements gérés par Novacap Management Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec, dans le cadre d'une opération entièrement en espèces portant la valeur d'entreprise de la société à environ 6,3 G\$. Sous réserve de certaines conditions, Advent fera l'acquisition de la totalité des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et des actions à droit de vote multiple qui ne sont pas des actions de roulement (au sens donné à ce terme dans la rubrique « Facteurs de risques » du présent rapport de gestion) pour un prix de 34,00 \$ l'action, qui sera réglé en espèces (l'« opération proposée »). Ce prix représente une prime d'environ 56 % par rapport au cours de clôture des actions à droit de vote subalterne sur le Nasdaq le 15 mars 2024, dernier jour de bourse avant les rapports des médias concernant une opération potentielle impliquant la société, et une prime d'environ 48 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume sur 90 jours<sup>1</sup> par actions à droit de vote subalterne à cette date.

L'opération proposée sera mise en œuvre par le biais d'un plan d'arrangement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'opération proposée a été approuvée par les actionnaires lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 18 juin 2024 et a été approuvée par les tribunaux le 20 juin 2024. Elle demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment les principales approbations des autorités de réglementation (dont un certain nombre ont été reçues et (ou) pour lesquelles le délai d'attente a expiré en date des présentes, plusieurs approbations demeurant en suspens), et elle n'est assujettie à aucune condition de financement; sa clôture, en supposant que toutes les principales approbations des autorités de réglementation requises sont reçues en temps utile, devrait avoir lieu vers la fin de 2024 ou au premier trimestre de 2025.

La convention d'arrangement (au sens donné à ce terme dans la rubrique « Facteurs de risques » du présent rapport de gestion) contient un engagement de non-sollicitation de la part de Nuvei. Nuvei pourrait éventuellement être tenue de verser des frais de résiliation de 150 M\$ US dans certaines circonstances. Des frais de résiliation inversés de 250 M\$ US seraient payables à Nuvei si l'opération n'est pas réalisée dans certaines circonstances.

Une fois l'opération réalisée, on s'attend à ce que les actions à droit de vote subalterne soient radiées de la cote de la Bourse de Toronto et de la cote du Nasdaq, et à ce que Nuvei cesse d'être un émetteur assujetti dans la totalité des provinces ou des territoires du Canada applicables et révoque l'inscription des actions à droit de vote subalterne auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » plus loin.

## ***Acquisition de Till Payments***

Le 5 janvier 2024, nous avons acquis 100 % des actions de Till Payments, une société de technologies de paiement axée sur les services de FIL établie à Sydney, en Australie, pour une contrepartie totale de 36,9 M\$, se composant de 30,0 M\$ en trésorerie et de 6,9 M\$ en prêt à recevoir considéré comme faisant partie de la contrepartie transférée.

## ***Dividende trimestriel***

Le 6 août 2024, le conseil d'administration a approuvé et déclaré un dividende en trésorerie trimestriel de 0,10 \$ par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple payable le 5 septembre 2024 aux actionnaires inscrits le 20 août 2024.

---

<sup>1</sup> Sur la base de l'indice composite canadien (Bourse de Toronto et toutes les places de marché canadiennes) et de l'indice composite américain (Nasdaq et toutes les places de marché américaines).



## Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Nos états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB et s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Dans le présent rapport de gestion, il est fait référence à des mesures financières non conformes aux IFRS, à des ratios financiers non conformes aux IFRS et à des mesures financières supplémentaires, à savoir le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté de base par action, le résultat net ajusté dilué par action, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et le volume total. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information supplémentaire destinée à compléter les mesures établies conformément aux IFRS en vue de favoriser une meilleure compréhension de nos résultats d'exploitation de notre point de vue. Ces mesures ne doivent donc pas être prises en considération isolément ni être considérées comme pouvant remplacer, aux fins d'analyse, les états financiers de la société établis conformément aux IFRS. Ces mesures sont présentées afin de fournir aux investisseurs des informations supplémentaires permettant d'évaluer notre rendement d'exploitation et elles font donc ressortir des tendances de nos activités que les mesures conformes aux IFRS seules ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes financiers, les investisseurs et les autres parties intéressées ont fréquemment recours à ces mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières pour évaluer les émetteurs. Nous utilisons également ces mesures afin de faciliter les comparaisons de rendement d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation et prévisions annuels et d'établir les composantes de la rémunération de la direction. Nous estimons que ces mesures sont des mesures supplémentaires importantes de notre rendement, du fait principalement que ces mesures, tout comme d'autres mesures similaires, sont communément utilisées par les parties prenantes du secteur des technologies de paiement pour évaluer le rendement d'exploitation sous-jacent d'une société.

### **Mesures financières non conformes aux IFRS**

**BAIIA ajusté :** Nous utilisons le BAIIA ajusté pour évaluer le rendement d'exploitation, en éliminant l'incidence des éléments hors exploitation ou hors trésorerie. Le BAIIA ajusté est défini comme étant le bénéfice net (la perte nette) avant les charges financières (le recouvrement), les produits financiers, la dotation aux amortissements, la charge d'impôt sur le résultat, les coûts d'acquisition, les coûts d'intégration et les indemnités de départ, les paiements fondés sur des actions et les cotisations sociales connexes, la perte (le profit) de change et les règlements juridiques et autres.

**BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement :** Nous utilisons le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement (que nous désignons comme étant l'acquisition d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles) comme indicateur supplémentaire de notre rendement d'exploitation.

**Résultat net ajusté :** Nous utilisons le résultat net ajusté comme indicateur du rendement et de la rentabilité des activités dans le cadre de notre structure fiscale et de notre structure du capital actuelles. Le résultat net ajusté est défini comme étant le bénéfice net (la perte nette) avant les coûts d'acquisition, les coûts d'intégration et les indemnités de départ, les paiements fondés sur des actions et les cotisations sociales connexes, la perte (le profit) de change, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et la charge ou le produit d'impôt se rapportant à ces éléments. Le résultat net ajusté exclut également la variation de la valeur de rachat des actions ordinaires et privilégiées classées à titre de passifs, la variation de la juste valeur du passif au titre des rachats d'actions et l'amortissement accéléré des frais de financement différés et des règlements juridiques et autres.

### ***Ratios financiers non conformes aux IFRS***

**Résultat net ajusté de base et dilué par action :** Nous utilisons le résultat net ajusté de base et dilué par action comme indicateur du rendement et de la rentabilité de nos activités par action. Le résultat net ajusté de base et dilué par action correspond au résultat net ajusté diminué du résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle, divisé par le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation pour la période, respectivement. Le nombre d'attributions fondées sur des actions utilisé dans le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation pour calculer le résultat net ajusté dilué par action est déterminé à l'aide de la méthode du rachat d'actions conformément aux IFRS.

### ***Mesures financières supplémentaires***

Nous surveillons les indicateurs de rendement clés suivants pour nous aider à évaluer notre entreprise, à mesurer notre rendement, à reconnaître les tendances qui influencent nos activités, à formuler des plans d'affaires et à prendre des décisions stratégiques. Nos indicateurs de rendement clés peuvent être calculés d'une manière qui diffère des indicateurs de rendement clés similaires utilisés par d'autres sociétés.

**Volume total :** Nous sommes d'avis que le volume total est un indicateur du rendement de notre entreprise. Le volume total et d'autres mesures similaires sont communément utilisés par les parties prenantes du secteur des paiements pour évaluer le rendement d'une société. Nous définissons le volume total comme la valeur totale en dollars des transactions traitées au cours de la période par les clients en vertu d'un accord contractuel conclu avec nous. Le volume total ne représente pas les produits des activités ordinaires que nous avons gagnés. Le volume total comprend le volume d'acquisition, qui suppose des mouvements de fonds dans le cycle des transactions de règlement, et le volume lié à nos services technologiques et de passerelle, qui suppose la prestation de ces services sans mouvements de fonds dans le cycle des transactions de règlement, ainsi que la valeur totale en dollars des transactions traitées au titre des MPA et des paiements. Étant donné que nos produits des activités ordinaires se composent principalement des produits tirés du volume de ventes et des services de transaction générés par les ventes quotidiennes des commerçants et par divers services à valeur ajoutée fournis à nos clients, une fluctuation du volume total aura généralement des effets sur nos produits des activités ordinaires.

## **Rapprochement du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement avec le résultat net**

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement avec le résultat net pour les périodes indiquées :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
(en milliers de dollars américains)	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<b>Résultat net</b>	<b>5 348</b>	<b>11 617</b>	541	<b>3 328</b>
Charges financières	29 625	29 318	59 603	47 786
Produits financiers	(676)	(961)	(1 388)	(6 336)
Dotation aux amortissements	38 005	35 925	74 835	63 581
Charge d'impôt sur le résultat	6 095	2 486	12 964	6 364
Coûts d'acquisition et d'intégration et indemnités de départ <sup>a)</sup>	4 988	6 562	16 620	31 880
Paiements fondés sur des actions et cotisations sociales connexes <sup>b)</sup>	24 750	36 254	54 742	72 321
Perte (profit) de change	8 555	(11 115)	17 505	(12 513)
Règlements juridiques et autres <sup>c)</sup>	70	221	(3 794)	178
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>116 760</b>	<b>110 307</b>	<b>231 628</b>	<b>206 589</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20 407)	(14 366)	(36 142)	(27 045)
<b>BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement</b>	<b>96 353</b>	<b>95 941</b>	<b>195 486</b>	<b>179 544</b>

a) Ces charges se rapportent :

- i) aux honoraires de professionnels, aux frais juridiques, aux frais de consultation, aux frais comptables ainsi qu'aux autres frais liés à nos activités d'acquisition et de financement, y compris les charges liées à l'opération proposée. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, ces charges se sont élevées à 4,2 M\$ et à 14,5 M\$ (1,1 M\$ et 19,6 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023). Ces charges sont présentées au poste « Honoraires de professionnels » dans les frais de vente et charges générales et administratives;
  - ii) à la rémunération liée aux acquisitions. Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, ces charges se sont établies respectivement à 0,6 M\$ et à 1,7 M\$ et à 0,7 M\$ et à 2,8 M\$. Ces charges sont présentées au poste « Rémunération des employés » dans les frais de vente et charges générales et administratives;
  - iii) à la variation de la contrepartie d'achat différée relative aux entreprises acquises antérieurement. Aucun montant n'a été comptabilisé pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023. Ces montants sont présentés au poste « Ajustement de la contrepartie conditionnelle » dans les frais de vente et charges générales et administratives;
  - iv) aux indemnités de départ et aux coûts d'intégration, qui ont été de 0,2 M\$ et de 0,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (4,8 M\$ et 9,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023). Ces coûts sont présentés dans les frais de vente et charges générales et administratives et le coût des ventes.
- b) Ces charges sont comptabilisées relativement à des options sur actions et à d'autres attributions faites dans le cadre de régimes d'attributions fondées sur des actions, ainsi que les cotisations sociales connexes qui sont directement attribuables aux paiements fondés sur des actions. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, ces charges se composent des paiements fondés sur des actions sans effet de trésorerie de 20,6 M\$ et de 50,4 M\$ (35,9 M\$ et 71,4 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023), ainsi que des cotisations sociales connexes de 4,1 M\$ et de 4,3 M\$ (0,4 M\$ et 0,9 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).
- c) Représentent principalement des règlements juridiques et des coûts juridiques connexes, ainsi que des profits, des pertes et des provisions hors trésorerie et certains autres coûts. Ces charges sont présentées dans les frais de vente et charges générales et administratives. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le profit représente essentiellement un profit sur le regroupement d'entreprises de 4,0 M\$.

## Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net ajusté de base et dilué par action avec le résultat net

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net avec le résultat net ajusté pour les périodes indiquées :

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024 \$	2023 \$	2024 \$	2023 \$
<b>Résultat net</b>	<b>5 348</b>	<b>11 617</b>	<b>541</b>	<b>3 328</b>
Variation de la juste valeur du passif lié au rachat d'actions	—	—	—	571
Amortissement accéléré des frais de financement différés	—	—	174	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>a)</sup>	26 652	27 401	53 483	47 540
Coûts d'acquisition et d'intégration et indemnités de départ <sup>b)</sup>	4 988	6 562	16 620	31 880
Paievements fondés sur des actions et cotisations sociales connexes <sup>c)</sup>	24 750	36 254	54 742	72 321
Perte (profit) de change	8 555	(11 115)	17 505	(12 513)
Règlements juridiques et autres <sup>d)</sup>	70	221	(3 794)	178
<b>Ajustements</b>	<b>65 015</b>	<b>59 323</b>	<b>138 730</b>	<b>139 977</b>
Charge d'impôt sur le résultat liée aux ajustements <sup>e)</sup>	(7 799)	(12 847)	(14 208)	(20 759)
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>62 564</b>	<b>58 093</b>	<b>125 063</b>	<b>122 546</b>
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	1 883	1 694	3 939	3 183
<b>Résultat net ajusté attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>	<b>60 681</b>	<b>56 399</b>	<b>121 124</b>	<b>119 363</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation				
De base	140 590 664	138 841 224	140 118 586	139 245 992
Dilué	146 442 057	143 542 021	146 350 086	143 552 506
<b>Résultat net ajusté par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>f)</sup></b>				
De base	0,43	0,41	0,86	0,86
Dilué	0,41	0,39	0,83	0,83

a) Ce poste a trait à la dotation aux amortissements comptabilisée à l'égard des immobilisations incorporelles par suite du processus d'ajustement du coût d'achat lié aux sociétés et aux entreprises acquises et d'un changement de contrôle de la société.

b) Ces charges se rapportent :

- i) aux honoraires de professionnels, aux frais juridiques, aux frais de consultation, aux frais comptables ainsi qu'aux autres frais liés à nos activités d'acquisition et de financement, y compris les charges liées à l'opération proposée. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, ces charges se sont élevées à 4,2 M\$ et à 14,5 M\$ (1,1 M\$ et 19,6 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023). Ces charges sont présentées au poste « Honoraires de professionnels » dans les frais de vente et charges générales et administratives;
- ii) à la rémunération liée aux acquisitions. Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, ces charges se sont établies respectivement à 0,6 M\$ et à 1,7 M\$ et à 0,7 M\$ et à 2,8 M\$. Ces charges sont présentées au poste « Rémunération des employés » dans les frais de vente et charges générales et administratives;
- iii) à la variation de la contrepartie d'achat différée relative aux entreprises acquises antérieurement. Aucun montant n'a été comptabilisé pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023. Ces montants sont présentés au poste « Ajustement de la contrepartie conditionnelle » dans les frais de vente et charges générales et administratives;

- iv) aux indemnités de départ et aux coûts d'intégration, qui ont été de 0,2 M\$ et de 0,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (4,8 M\$ et 9,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023). Ces coûts sont présentés dans les frais de vente et charges générales et administratives et le coût des ventes.
- c) Ces charges sont comptabilisées relativement à des options sur actions et à d'autres attributions faites dans le cadre de régimes d'attributions fondées sur des actions, ainsi que les cotisations sociales connexes qui sont directement attribuables aux paiements fondés sur des actions. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, ces charges se composent des paiements fondés sur des actions sans effet de trésorerie de 20,6 M\$ et de 50,4 M\$ (35,9 M\$ et 71,4 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023), ainsi que des cotisations sociales connexes de 4,1 M\$ et de 4,3 M\$ (0,4 M\$ et 0,9 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).
- d) Représentent principalement des règlements juridiques et des coûts juridiques connexes, ainsi que des profits, des pertes et des provisions hors trésorerie et certains autres coûts. Ces charges sont présentées dans les frais de vente et charges générales et administratives. Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le profit représente principalement un profit sur le regroupement d'entreprises de 4,0 M\$.
- e) Ce poste représente la charge d'impôt sur le résultat sur les ajustements imposables au moyen du taux d'impôt de la juridiction applicable.
- f) Le nombre d'attributions fondées sur des actions utilisé dans le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation pour calculer le résultat net ajusté dilué par action est déterminé à l'aide de la méthode du rachat d'actions conformément aux IFRS.

## Sommaire des facteurs qui influencent notre rendement

Nous pensons que la croissance et le succès futurs de notre entreprise dépendent de nombreux facteurs, notamment ceux qui sont décrits ci-dessous. Si chacun de ces facteurs présente des possibilités importantes pour notre entreprise, ils posent également des défis importants, dont certains sont abordés ci-dessous ainsi qu'à la rubrique « Risques liés à nos activités et au secteur » de notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et dans nos autres documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent tous être consultés sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

**Croissance grâce à nos clients actuels.** Notre succès est directement lié à celui de nos clients. Nous nous concentrons sur les marchés à forte croissance dans le domaine des paiements omnicanaux et prévoyons de croître parallèlement à nos clients actuels, à mesure qu'ils percent de nouveaux marchés, notamment dans la vente au détail en ligne, les places de marché en ligne, les biens et services numériques, les jeux en ligne réglementés, les jeux sociaux, les services financiers, les services gouvernementaux, les soins de santé, les organismes sans but lucratif et les voyages. Les principales caractéristiques de ces marchés verticaux sont la croissance inhérente, la longévité et la propension à exercer des activités à l'échelle mondiale.

En outre, nos clients actuels nous offrent une occasion importante de vente croisée et de vente incitative de biens et de services, avec des dépenses supplémentaires réduites liées à la vente et au marketing. À mesure que nos clients augmentent leur volume d'activités, nous pouvons proposer davantage de solutions à partir de notre plateforme modulaire intégrée exclusive. La croissance future de nos produits ainsi que l'atteinte et le maintien de la rentabilité dépendent de notre capacité à maintenir les relations avec les clients existants et à continuer de les encourager à utiliser notre suite complète de solutions.

**Acquisition de nouveaux clients.** La croissance de nos produits des activités ordinaires dépendra aussi de l'efficacité de nos efforts de vente et de marketing. Nous disposons d'une expérience importante en matière de vente et de marketing, après avoir conclu des ententes de services avec des PME et des partenaires externes en Amérique du Nord et de grandes entreprises en Europe. Nous avons l'intention de tirer parti de cette expérience et d'élargir notre bassin de clients en ciblant les grandes entreprises en Amérique du Nord et ailleurs. La clé du succès en ce qui a trait à l'expansion de notre bassin de clients est l'investissement continu dans notre équipe de vente directe et l'exploitation de notre réseau étendu et diversifié de partenaires.

**Expansion dans des régions à l'échelle internationale.** Nous comptons également étendre et approfondir notre présence dans les zones géographiques où nous commençons actuellement à exercer nos activités, comme l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique, et l'Amérique latine. Notre expansion a également été motivée par les besoins de nos clients. Pour chaque nouveau pays où nous cherchons à prendre de l'expansion, nous nous concentrons sur la compréhension des besoins du marché local et investissons pour établir des relations, tout en acquérant une compréhension des cadres réglementaires et de conformité locaux appropriés. Nous pensons

que cela contribuera à notre stratégie de croissance qui consiste à obtenir une présence et une connectivité mondiales sur tous les marchés ciblés.

**Investissement dans notre technologie et notre portefeuille de produits.** Nous croyons que notre culture de technologie à l'avant-plan nous permet d'améliorer notre offre afin de demeurer aux premiers rangs de l'innovation en matière de services de paiement. Plus précisément, notre plateforme modulaire intégrée exclusive nous permet de fournir des solutions technologiques de paiement complètes et ainsi d'offrir une expérience de transactions pratique et sécurisée à nos clients et à leurs clients. Il est nécessaire d'investir davantage dans notre plateforme afin d'élargir et de tenir notre portefeuille de services destinés aux clients à jour sur le plan technologique. Il est également essentiel de maintenir une collaboration étroite avec nos clients au moyen d'une communication permanente et d'une boucle de rétroaction, car cela permet de mieux concevoir et de fournir des solutions qui répondent à leurs besoins spécifiques et changeants.

**Maintien et renforcement de nos relations avec les banques acquéreuses et les réseaux de paiement.** Nous avons établi des relations solides avec des banques acquéreuses, des fournisseurs de MPA et des réseaux de paiement à l'échelle mondiale. C'est en maintenant ou en développant ces relations, et grâce à une collaboration étroite, que nous pourrions mettre en œuvre nos stratégies de croissance.

**Ajout de nouveaux cas d'utilisation et de nouveaux marchés verticaux à notre technologie.** Nous ajoutons de nouveaux cas d'utilisation et de nouveaux marchés verticaux à notre technologie. Par exemple, grâce à l'acquisition de Paya réalisée au début de l'exercice 2023, nous avons élargi notre expertise pour y inclure des secteurs verticaux sous-exploités, comme le B2B, les soins de santé, les services gouvernementaux et les organismes sans but lucratif. En ajoutant ces cas d'utilisation à notre offre existante, nous augmentons notre marché potentiel total.

**Adaptation aux changements réglementaires.** En raison de la nature de notre offre de produits et de services, nous devons respecter des régimes de réglementation stricts dans les pays où nous exerçons nos activités. Nos équipes d'exploitation connaissent parfaitement les différentes exigences réglementaires qui s'appliquent à nos activités. Au fur et à mesure que la réglementation évolue ou que nous pénétrons de nouveaux marchés ou lançons de nouveaux produits et services où les exigences réglementaires sont différentes, nous continuerons d'améliorer et de modifier, au besoin, nos capacités sur le plan de la conformité, comme nos capacités en matière de souscription, de gestion des risques, d'identification des clients et de lutte contre le blanchiment d'argent, afin de réduire au minimum les perturbations sur les activités de nos clients.

**Approche sélective en matière d'acquisitions et importance accordée à l'intégration réussie des entreprises acquises.** Nous avons dans le passé accru nos capacités et notre croissance interne au moyen d'acquisitions stratégiques et avons l'intention de continuer de le faire. Pour assurer notre réussite, il est primordial de continuer à faire preuve d'une grande discipline lors de l'intégration des acquisitions à notre entreprise, et ce, afin de nous permettre de réaliser le plein potentiel qu'elles présentent.

**Actifs numériques et cryptomonnaies.** Une partie peu importante de nos produits des activités ordinaires provient de clients exerçant leurs activités dans le secteur des actifs numériques et des cryptomonnaies. Les cours des cryptomonnaies ont toujours été très volatils et le sont encore, et cette volatilité s'est par le passé répercutée de manière défavorable sur les activités de nos clients œuvrant dans ce secteur et elle pourrait continuer de le faire, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation et notre rentabilité. Par conséquent, la société est exposée à la volatilité du secteur des cryptomonnaies en général, y compris les marchés des cryptomonnaies qui ne concernent pas directement les activités de services de paiement de la société, mais qui font partie intégrante du secteur des cryptomonnaies dans son ensemble. Les cours de marché des cryptomonnaies sont tributaires, directement ou indirectement, des prix fixés sur des bourses de valeurs et d'autres plateformes de négociation qui sont récentes et, pour une bonne part d'entre elles, très peu réglementées par rapport aux bourses établies et réglementées où se négocient les titres de capitaux propres, les produits dérivés et les autres devises.

**Fluctuations des cours de change.** Les fluctuations des cours de change peuvent avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. Notre monnaie de présentation est le dollar américain. Nous générons la majeure partie de nos produits des activités ordinaires et engageons la majeure partie de nos dépenses en dollars américains. Les fluctuations des cours de change ont, et peuvent continuer à avoir, une incidence négative

sur nos produits des activités ordinaires libellés dans une autre monnaie que le dollar américain. Dans la mesure où nous gagnons un montant important de produits des activités ordinaires libellés en monnaies étrangères, tout raffermissement du dollar américain aura pour effet de réduire nos produits des activités ordinaires libellés en dollars américains et tout affaiblissement du dollar américain aura pour effet de les augmenter.

**Conflit au Moyen-Orient.** Le conflit actuel au Moyen-Orient pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, car nous menons certaines d'entre elles (à l'exclusion de la production) dans cette région et y comptons également des employés, dont du personnel technologique. Depuis le début du conflit, le 7 octobre 2023, nous n'avons constaté aucun impact sur nos activités d'exploitation courantes et nous ne nous attendons pas à ce que la situation ait des retombées négatives significatives sur nos activités. Nous continuerons à suivre l'évolution de la situation tout en veillant à la sécurité et au bien-être de nos employés.

## Principaux éléments des résultats d'exploitation

### **Produits des activités ordinaires**

**Services de transaction et de traitement offerts aux commerçants.** Nos produits tirés des services de transaction et de traitement offerts à nos clients proviennent principalement du commerce électronique et des services de traitement des paiements aux points de vente au détail et découlent des relations établies avec les différents clients. De plus, les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement proviennent de contrats conclus avec des fournisseurs de services financiers et d'autres commerçants. Les contrats stipulent les types de services et précisent la manière dont les frais seront engagés et calculés. Les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement offerts aux commerçants sont générés par le traitement des transactions de paiement électronique pour le compte des clients.

Nos produits tirés des services de transaction et de traitement sont principalement composés a) de frais calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur monétaire des transactions traitées; b) de frais calculés en fonction du nombre de transactions traitées; c) de frais de service; ou d) d'une combinaison de ces frais qui sont associés aux services de transaction et de traitement.

Nous présentons les produits des activités ordinaires déduction faite des frais d'interchange perçus par les institutions financières émettrices de cartes et des frais perçus par les réseaux de paiement lorsqu'il est établi que nous agissons en tant que mandataire et n'avons pas la capacité de décider de l'utilisation des services et d'en tirer la quasi-totalité des avantages.

**Autres produits des activités ordinaires.** Dans le cadre de nos contrats conclus avec nos clients, nous pouvons vendre du matériel (« équipement au point de vente »). Le matériel se compose de terminaux ou de dispositifs de passerelle. Nous ne fabriquons pas de matériel. Nous en achetons auprès de fournisseurs tiers et le conservons en stock jusqu'à ce qu'un client l'achète.

**Produits d'intérêts.** Nous percevons des produits d'intérêts sur les fonds détenus pour le compte de nos clients. Bien qu'il ne s'agisse pas de produits tirés de contrats conclus avec des clients, nous présentons les produits d'intérêts sur les fonds distincts dans les produits des activités ordinaires, car ils sont perçus sur des fonds détenus pour le compte de clients dans le cadre de nos activités génératrices de produits.

Pour plus de précisions sur nos méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## **Coût des ventes**

**Coûts de traitement.** Les coûts de traitement sont constitués des frais versés aux fournisseurs de services de traitement des paiements. Dans le cas où nous sommes le principal débiteur fournissant des services de traitement des paiements, nous comptabilisons les frais de traitement versés aux fournisseurs de services de traitement comme un coût des ventes. Si nous ne sommes pas le principal débiteur fournissant des services de traitement des paiements, les frais de traitement sont déduits des produits des activités ordinaires inscrits à l'égard de ces transactions et nous ne comptabilisons pas les frais de traitement distincts comme un coût des ventes. Les coûts de traitement incluent également les pertes découlant des solutions de garantie des transactions.

**Coût des marchandises vendues.** Le coût des marchandises vendues se compose principalement des coûts associés à la vente d'équipement au point de vente, comme le coût d'acquisition de l'équipement, y compris le prix d'achat et les dépenses associées à une entreprise tierce chargée de s'occuper des commandes, de l'expédition, de la manutention et des ajustements des stocks.

## **Frais de vente et charges générales et administratives**

Nos frais de vente et charges générales et administratives représentent principalement les montants liés aux commissions, à la rémunération des employés, aux paiements fondés sur des actions, et à l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

**Commissions.** Les commissions représentent les incitatifs versés à des partenaires tiers pour avoir recommandé des clients.

**Rémunération des employés.** La rémunération des employés comprend les salaires, les incitatifs et les avantages (à l'exclusion des paiements fondés sur des actions, qui sont présentés à part) gagnés par nos employés. La rémunération des employés comprend les coûts liés aux divers services au sein de la société, y compris celui de la technologie, celui des ventes et de la commercialisation et celui de l'exploitation, ainsi que les divers services de soutien des activités commerciales.

**Paiements fondés sur des actions.** Les paiements fondés sur des actions se composent de la rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres gagnée par nos employés, administrateurs et consultants.

**Amortissement des immobilisations corporelles.** L'amortissement des immobilisations corporelles représente l'amortissement des biens et du matériel, principalement l'équipement aux points de vente, le matériel de bureau, le matériel informatique, le mobilier et les agencements, les améliorations locatives et les actifs au titre de droits d'utilisation relatifs aux bâtiments. Nous calculons l'amortissement des immobilisations corporelles selon le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif concerné ou sur la durée restante du contrat de location, selon le cas.

**Amortissement des immobilisations incorporelles.** L'amortissement des immobilisations incorporelles représente l'amortissement des actifs incorporels, qui se composent de logiciels mis au point en interne et de logiciels achetés à l'externe qui sont utilisés pour fournir des services de traitement aux clients. Les immobilisations incorporelles comprennent également des marques de commerce, des technologies, les rachats de commissions de revendeurs et les relations avec les partenaires et les commerçants, qui sont acquises par la société. Les rachats de commissions de revendeurs représentent les montants versés à une organisation de vente indépendante pour racheter ses droits aux paiements de commissions résiduelles futurs. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif concerné.

Les frais de vente et charges générales et administratives comprennent également les honoraires de professionnels, les pertes sur transactions, l'ajustement de la contrepartie conditionnelle et d'autres charges.



## **Charges financières nettes**

Les charges financières nettes représentent essentiellement les montants liés aux éléments suivants :

**Intérêts sur les facilités de prêt et emprunts.** Les charges d'intérêts comprennent essentiellement les intérêts payés sur les emprunts à terme non remboursés.

**Variation de la juste valeur du passif au titre des rachats d'actions.** Lorsque la société conclut un régime d'achat d'actions automatique, elle comptabilise un passif au titre des rachats d'actions. Le passif au titre des rachats d'actions est un passif financier comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net et, par conséquent, il a été réévalué à sa juste valeur marchande jusqu'à son règlement ou à la résiliation de l'entente, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les charges financières.

**Amortissement accéléré des frais de financement différés.** Lorsqu'elle éteint ou modifie un passif financier et que la transaction est traitée comme une extinction de dette, la société comptabilise les frais de financement différés non amortis et les autres profits ou pertes connexes dans les charges financières.

**Produits d'intérêts.** Les produits d'intérêts comprennent les intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie appartenant à la société.

## **Perte (profit) de change**

La perte (le profit) de change découle des éléments monétaires qui sont détenus par la société ou ses filiales dans une monnaie différente de sa monnaie fonctionnelle. Ces éléments sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen des cours de change en vigueur à la date des transactions ou, lorsque les éléments sont réévalués, à la date de clôture. Les profits et pertes en résultant qui sont comptabilisés par la suite sont classés à titre de perte (profit) de change.

## **Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

## Résultats d'exploitation

Le tableau qui suit présente de l'information tirée de nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 :

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024 \$	2023 \$	2024 \$	2023 \$
Produits des activités ordinaires	345 478	307 026	680 587	563 524
Coût des ventes	68 039	53 926	132 769	108 522
<b>Marge brute</b>	<b>277 439</b>	<b>253 100</b>	<b>547 818</b>	<b>455 002</b>
Frais de vente et charges générales et administratives	228 492	221 755	458 593	416 373
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>48 947</b>	<b>31 345</b>	<b>89 225</b>	<b>38 629</b>
Produits financiers	(676)	(961)	(1 388)	(6 336)
Charges financières	29 62	29 318	59 603	47 786
Charges financières nettes	28 949	28 357	58 215	41 450
Perte (profit) de change	8 555	(11 115)	17 505	(12 513)
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>11 443</b>	<b>14 103</b>	<b>13 505</b>	<b>9 692</b>
Charge d'impôt sur le résultat	6 095	2 486	12 964	6 364
<b>Résultat net</b>	<b>5 348</b>	<b>11 617</b>	<b>541</b>	<b>3 328</b>
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>				
Établissements à l'étranger – écart de conversion	1 958	(9 068)	2 614	(4 010)
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 540	—	6 559	—
Reclassement en résultat net de la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(503)	—	(1 005)	—
<b>Résultat global</b>	<b>8 343</b>	<b>2 549</b>	<b>8 709</b>	<b>(682)</b>
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Porteurs d'actions ordinaires de la société	3 465	9 923	(3 398)	145
Participation ne donnant pas le contrôle	1 883	1 694	3 939	3 183
	5 348	11 617	541	3 328
Résultat global attribuable aux éléments suivants :				
Porteurs d'actions ordinaires de la société	6 460	855	4 770	(3 865)
Participation ne donnant pas le contrôle	1 883	1 694	3 939	3 183
	<b>8 343</b>	<b>2 549</b>	<b>8 709</b>	<b>(682)</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>				
De base	140 590 664	138 841 224	140 118 586	139 245 992
Dilué	146 442 057	143 542 021	140 118 586	143 552 506
<b>Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>				
De base	0,02	0,07	0,02	0,00
Dilué	0,02	0,07	0,02	0,00

## Résultats d'exploitation pour les trimestres clos les 30 juin 2024 et 2023

### Produits des activités ordinaires

	Trimestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023		
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
Produits des activités ordinaires	345 478	307 026	38 452	13

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 38,5 M\$, ou 13 %, comparativement à ceux inscrits pour le trimestre clos le 30 juin 2023. La hausse des produits des activités ordinaires rend compte de la croissance des produits des activités ordinaires générés en interne, principalement ceux provenant de notre canal Commerce à l'échelle mondiale, ainsi que de l'apport de 9,1 M\$ découlant de l'acquisition de Till Payments et des variations favorables des cours de change sur 12 mois.

Le volume total a augmenté, passant de 50,6 G\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023 à 61,7 G\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2024.

### Coût des ventes

	Trimestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)				
Coût des ventes	68 039 \$	53 926 \$	14 113	26
En pourcentage des produits des activités ordinaires	19,7 %	17,6 %		

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le coût des ventes a augmenté de 14,1 M\$, ou 26 %, par rapport à celui inscrit pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en raison essentiellement d'une hausse des coûts de traitement reflétant l'apport de Till Payments au cours de la période de 2024.

Le coût des ventes en pourcentage des produits des activités ordinaires a augmenté pour s'établir à 19,7 % pour le trimestre clos le 30 juin 2024, en comparaison de 17,6 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023, du fait essentiellement de la composition des produits des activités ordinaires.

### Frais de vente et charges générales et administratives

	Trimestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>				
Commissions	72 315	60 268	12 047	20
Rémunération des employés	65 274	53 409	11 865	22
Paielements fondés sur des actions	20 623	35 869	(15 246)	(43)
Dotation aux amortissements	38 005	35 925	2 080	6
Honoraires de professionnels	9 104	11 327	(2 223)	(20)
Autres	23 171	24 957	(1 786)	(7)
	228 492	221 755	6 737	3

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 6,7 M\$, ou 3 %, comparativement à ceux inscrits pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en raison essentiellement des éléments suivants :

**Commissions.** Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, la charge liée aux commissions a augmenté de 12,0 M\$, ou 20 %, par rapport à celle inscrite pour le trimestre clos le 30 juin 2023. L'augmentation est surtout attribuable à la croissance des produits des activités ordinaires par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et à l'apport de Till Payments.

**Rémunération des employés.** Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, la rémunération des employés a augmenté de 11,9 M\$, ou 22 %, par rapport au trimestre clos le 30 juin 2023. La rémunération des employés comprend les coûts liés aux divers services au sein de la société, y compris celui des technologies, celui des ventes et de la commercialisation, celui des ressources humaines et celui de l'administration. Cette hausse enregistrée d'un exercice à l'autre est surtout attribuable à l'augmentation des effectifs visant à soutenir la croissance, ainsi qu'à l'apport de Till Payments.

**Paiements fondés sur des actions.** Les paiements fondés sur des actions ont enregistré une diminution de 15,2 M\$, ou 43 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2024 par rapport au trimestre clos le 30 juin 2023, en raison principalement des ajustements au titre de la réalisation prévue des conditions relatives aux unités liées à la performance. Les paiements fondés sur des actions représentaient 6 % des produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 30 juin 2024, comparativement à 12 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023.

**Dotation aux amortissements.** L'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des immobilisations incorporelles pour le trimestre clos le 30 juin 2024 ont augmenté de 2,1 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre clos le 30 juin 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Till Payments.

**Honoraires de professionnels.** Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, les honoraires de professionnels ont diminué de 2,2 M\$, ou 20 %, par rapport à ceux du trimestre clos le 30 juin 2023. Cette diminution reflète principalement l'augmentation des coûts d'intégration à la suite de l'acquisition de Paya au cours de la période correspondante de 2023.

**Autres.** Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, les autres charges ont diminué de 1,8 M\$ par rapport à celles inscrites pour le trimestre clos le 30 juin 2023. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des coûts de marketing enregistrés au cours de la période considérée de 2024.

### **Charges financières nettes**

	Trimestres clos les 30 juin		Variation	
	2024 \$	2023 \$	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)				
<b>Produits financiers</b>				
Produits d'intérêts	(676)	(961)	285	(30)
<b>Charges financières</b>				
Intérêts sur les facilités de prêt et emprunts (compte non tenu des obligations locatives)	28 385	28 751	(366)	(1)
Autres	1 240	567	673	119
<b>Charges financières nettes</b>	28 949	28 357	592	2

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, les charges financières nettes ont augmenté de 0,6 M\$ par rapport à celles inscrites pour le trimestre clos le 30 juin 2023. Les charges découlent essentiellement des éléments suivants :

**Produits d'intérêts.** Les produits financiers ont diminué de 0,3 M\$ au cours du trimestre clos le 30 juin 2024.

**Intérêts sur les facilités de prêt et emprunts.** La diminution de 0,4 M\$ est principalement attribuable à une baisse du solde de la dette au cours du trimestre clos le 30 juin 2024 par suite des remboursements obligatoires et volontaires effectués sur la dette en 2023.

### **Perte (profit) de change**

	Trimestres clos les 30 juin		Variation	
	2024 \$	2023 \$	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)				
Perte (profit) de change	8 555	(11 115)	19 670	n. s.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, la société a inscrit une perte de change de 8,6 M\$, comparativement à un profit de change de 11,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui s'explique principalement par les fluctuations des cours du change liées à la dette et à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie libellés en dollars américains de notre filiale canadienne.

### **Impôt sur le résultat**

	Trimestres clos les 30 juin		Variation	
	2024 \$	2023 \$	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)				
Charge d'impôt sur le résultat	6 095 \$	2 486 \$	3 609	145
Taux d'impôt effectif	53,3 %	17,6 %		

Une charge d'impôt sur le résultat de 6,1 M\$ a été inscrite pour le trimestre clos le 30 juin 2024 sur un bénéfice net avant impôt sur le résultat de 11,4 M\$, ce qui représente un taux d'impôt effectif de 53,3 % pour la période. Le fait que le taux d'impôt effectif diffère du taux d'impôt prévu par la loi de la société mère au Canada de 26,5 % s'explique essentiellement par l'incidence défavorable des pertes de change non déductibles, des paiements fondés sur des actions et des coûts d'acquisition, ainsi que de l'impôt sur le résultat comptabilisé au titre du Pilier 2, facteurs ayant été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des taux d'impôt moins élevés dans d'autres territoires.

Une charge d'impôt sur le résultat de 2,5 M\$ a été inscrite pour le trimestre clos le 30 juin 2023 sur un bénéfice avant impôt sur le résultat de 14,1 M\$, ce qui représente un taux d'impôt effectif de 17,6 % pour la période. Le fait que le taux d'impôt effectif diffère du taux d'impôt prévu par la loi de la société mère au Canada de 26,5 % s'explique par l'incidence favorable des taux d'impôt moins élevés dans d'autres territoires et par les profits de change non imposables, partiellement contrebalancés par les paiements fondés sur des actions de 35,9 M\$ comptabilisés pour le trimestre clos le 30 juin 2023, qui ne sont pas déductibles dans la majorité des territoires.

## Résultats d'exploitation pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

### Produits des activités ordinaires

	Semestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023		
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
Produits des activités ordinaires	680 587	563 524	117 063	21

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 117,1 M\$, ou 21 %, comparativement à ceux inscrits pour le semestre clos le 30 juin 2023. La hausse des produits des activités ordinaires rend compte principalement de la croissance des produits des activités ordinaires générés en interne, du nombre de jours supplémentaires de l'apport de Paya, qui a augmenté la contribution de 44,8 M\$, au cours de la période de 2024, ainsi que de l'apport de 17,7 M\$ de Till Payments.

Le volume total a augmenté, passant de 93,0 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023 à 121,8 G\$.

### Coût des ventes

	Semestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)				
Coût des ventes	132 769 \$	108 522 \$	24 247	22
En pourcentage des produits des activités ordinaires	19,5 %	19,3 %		

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le coût des ventes a augmenté de 24,2 M\$, ou 22 %, par rapport à celui inscrit pour semestre clos le 30 juin 2023, en raison essentiellement d'une hausse de 22,9 M\$ des coûts de traitement, qui reflète essentiellement la croissance du volume total généré en interne et, dans une moindre mesure, l'apport supplémentaire de Paya et de Till Payments.

Le coût des ventes en pourcentage des produits des activités ordinaires a augmenté pour s'établir à 19,5 % pour le semestre clos le 30 juin 2024, en comparaison de 19,3 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, du fait essentiellement de l'apport de Paya et de Till Payments.

### Frais de vente et charges générales et administratives

	Semestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>				
Commissions	137 213	98 567	38 646	39
Rémunération des employés	125 595	99 130	26 465	27
Paiements fondés sur des actions	50 399	71 442	(21 043)	(29)
Dotations aux amortissements	74 835	63 581	11 254	18
Honoraires de professionnels	24 772	39 992	(15 220)	(38)
Autres	45 779	43 661	2 118	5
	458 593	416 373	42 220	10

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 42,2 M\$, ou 10 %, comparativement à ceux inscrits pour le semestre clos le 30 juin 2023, en raison essentiellement des éléments suivants :

**Commissions.** Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la charge liée aux commissions a augmenté de 38,6 M\$, ou 39 %, par rapport à celle inscrite pour le semestre clos le 30 juin 2023. L'augmentation est surtout attribuable au fait que l'apport de Paya est maintenant pris en compte pour l'ensemble du premier semestre de 2024, ainsi qu'à la croissance interne et à l'apport de Till Payments.

**Rémunération des employés.** Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la rémunération des employés a augmenté de 26,5 M\$, ou 27 %, par rapport au semestre clos le 30 juin 2023. La rémunération des employés comprend les coûts liés aux divers services au sein de la société, y compris celui des technologies, celui des ventes et de la commercialisation, celui des ressources humaines et celui de l'administration. L'augmentation reflète principalement la hausse des effectifs attribuable essentiellement à la croissance interne, y compris l'augmentation du personnel chargé des ventes directes, de la gestion des comptes et de l'aide à la vente, afin de stimuler la croissance future et de mettre en œuvre notre stratégie, ainsi qu'aux acquisitions de Paya et de Till Payments.

**Paiements fondés sur des actions.** Les paiements fondés sur des actions ont enregistré une diminution de 21,0 M\$, ou 29 %, pour le semestre clos le 30 juin 2024 par rapport au semestre clos le 30 juin 2023, en raison des ajustements au titre de la réalisation prévue des conditions relatives aux unités liées à la performance. Les paiements fondés sur des actions représentaient 7 % des produits des activités ordinaires pour le semestre clos le 30 juin 2024, comparativement à 13 % pour le semestre clos le 30 juin 2023.

**Dotations aux amortissements.** L'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des immobilisations incorporelles pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont augmenté de 11,3 M\$, ou 18 %, par rapport au semestre clos le 30 juin 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Paya et de Till Payments.

**Honoraires de professionnels.** Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires de professionnels ont diminué de 15,2 M\$, ou 38 %, par rapport à ceux du semestre clos le 30 juin 2023. Cette diminution reflète principalement les coûts d'acquisition de 15,5 M\$ liés à l'acquisition de Paya au cours de la période correspondante de 2023.

**Autres.** Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les autres charges ont augmenté de 2,1 M\$ par rapport à celles inscrites pour le semestre clos le 30 juin 2023. Cette augmentation s'explique principalement par l'apport supplémentaire des acquisitions de Paya et de Till Payments, ainsi que par la hausse des dépenses liées aux technologies. Cette augmentation a été partiellement compensée par un profit sur le regroupement d'entreprises de 4,0 M\$ résultant de l'acquisition de Till Payments.

## Charges financières nettes

	Semestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023		
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits d'intérêts	(1 388)	(6 336)	4 948	(78)
<b>Charges financières</b>				
Intérêts sur les facilités de prêt et emprunts (compte non tenu des obligations locatives)	58 004	46 358	11 646	25
Variation de la juste valeur du passif lié au rachat d'actions	—	571	(571)	(100)
Amortissement accéléré des frais de financement différés	174	—	174	n. s.
Autres	1 425	857	568	66
<b>Charges financières nettes</b>	<b>58 215</b>	<b>41 450</b>	<b>16 765</b>	<b>40</b>

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les charges financières nettes ont augmenté de 16,8 M\$ par rapport à celles inscrites pour le semestre clos le 30 juin 2023. La hausse découle essentiellement des éléments suivants :

**Produits d'intérêts.** La diminution des produits d'intérêts de 4,9 M\$ est principalement attribuable à un solde de trésorerie plus élevé générant des intérêts au cours du semestre clos le 30 juin 2023, avant l'acquisition de Paya.

**Intérêts sur les facilités de prêt et emprunts.** L'augmentation de 11,6 M\$ est principalement attribuable à une hausse du solde de la dette et à l'amortissement des frais de financement différés au cours du semestre clos le 30 juin 2024 par suite du financement lié à l'acquisition de Paya.

## Perte (profit) de change

	Semestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023		
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
Perte (profit) de change	17 505	(12 513)	30 018	n. s.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la société a inscrit une perte de change de 17,5 M\$, comparativement à un profit de change de 12,5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, ce qui s'explique principalement par les fluctuations des cours du change liées à la dette et à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie libellés en dollars américains de notre filiale canadienne.

## Impôt sur le résultat

	Semestres clos les 30 juin		Variation	
	2024	2023		
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
Charge d'impôt sur le résultat	12 964	6 364	6 600	104
Taux d'impôt effectif	96,0 %	65,7 %		



Une charge d'impôt sur le résultat de 13,0 M\$ a été inscrite pour le semestre clos le 30 juin 2024 sur un bénéfice avant impôt sur le résultat de 13,5 M\$. Le fait que le taux d'impôt effectif soit plus élevé que le taux d'impôt prévu par la loi de la société mère au Canada de 26,5 % s'explique principalement par l'incidence défavorable des paiements fondés sur des actions et des coûts d'acquisition non déductibles, des pertes de change nettes, des avantages fiscaux non comptabilisés et de l'impôt sur le résultat comptabilisé au titre du Pilier 2, facteurs ayant été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des taux d'impôt moins élevés dans d'autres territoires.

Une charge d'impôt de 6,4 M\$ a été inscrite pour le semestre clos le 30 juin 2023 sur un bénéfice avant impôt sur le résultat de 9,7 M\$, ce qui représente un taux d'impôt effectif de 65,7 % pour la période. Le fait que le taux d'impôt effectif soit plus élevé que le taux d'impôt prévu par la loi de la société mère au Canada de 26,5 % s'explique par l'incidence défavorable des paiements fondés sur des actions de 71,4 M\$ comptabilisés pour le semestre clos le 30 juin 2023, qui ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt dans la majorité des territoires, ainsi que par l'incidence des coûts d'acquisition qui ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt, facteurs ayant été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des taux d'impôt moins élevés dans d'autres territoires.

## Sommaire des résultats trimestriels et analyse des tendances

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	345 478	335 109	321 517	304 852	307 026	256 498	220 339	197 146
Coût des ventes	68 039	64 730	58 734	55 650	53 926	54 596	50 166	38 363
<b>Marge brute</b>	<b>277 439</b>	<b>270 379</b>	<b>262 783</b>	<b>249 202</b>	<b>253 100</b>	<b>201 902</b>	<b>170 173</b>	<b>158 783</b>
Frais de vente et charges générales et administratives	228 492	230 101	216 435	217 282	221 755	194 618	148 465	149 184
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>48 947</b>	<b>40 278</b>	<b>46 348</b>	<b>31 920</b>	<b>31 345</b>	<b>7 284</b>	<b>21 708</b>	<b>9 599</b>
Produits financiers	(676)	(712)	(234)	(2 713)	(961)	(5 375)	(7 267)	(4 131)
Charges financières	29 625	29 978	43 495	30 053	29 318	18 468	9 214	7 859
Charges financières nettes	28 949	29 266	43 261	27 340	28 357	13 093	1 947	3 728
Perte (profit) de change	8 555	8 950	(10 621)	13 033	(11 115)	(1 398)	4 663	(12 528)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>11 443</b>	<b>2 062</b>	<b>13 708</b>	<b>(8 453)</b>	<b>14 103</b>	<b>(4 411)</b>	<b>15 098</b>	<b>18 399</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	6 095	6 869	(388)	9 667	2 486	3 878	5 746	5 393
<b>Résultat net</b>	<b>5 348</b>	<b>(4 807)</b>	<b>14 096</b>	<b>(18 120)</b>	<b>11 617</b>	<b>(8 289)</b>	<b>9 352</b>	<b>13 006</b>
<b>Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>								
De base	0,02	(0,05)	0,08	(0,14)	0,07	(0,07)	0,06	0,08
Dilué	0,02	(0,05)	0,08	(0,14)	0,07	(0,07)	0,06	0,08
<b>BAIIA ajusté<sup>a)</sup></b>	<b>116 760</b>	<b>114 868</b>	<b>120 052</b>	<b>110 700</b>	<b>110 307</b>	<b>96 282</b>	<b>85 685</b>	<b>81 201</b>
<b>Résultat net ajusté<sup>a)</sup></b>	<b>62 564</b>	<b>62 499</b>	<b>68 629</b>	<b>56 761</b>	<b>58 093</b>	<b>64 453</b>	<b>68 036</b>	<b>62 435</b>
<b>Résultat net ajusté par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>a)</sup></b>								
De base	0,43	0,43	0,48	0,40	0,41	0,45	0,47	0,43
Dilué	0,41	0,41	0,47	0,39	0,39	0,44	0,47	0,43

a) Ces montants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

### **Analyse des tendances trimestrielles**

L'augmentation trimestrielle des produits des activités ordinaires et du coût des ventes au cours des huit derniers trimestres est principalement attribuable à la croissance du volume total généré en interne et à l'apport de l'acquisition de Paya, réalisée au premier trimestre de 2023, et de l'acquisition de Till Payments, réalisée au premier trimestre de 2024.

L'augmentation trimestrielle des frais de vente et charges générales et administratives au cours des huit derniers trimestres est surtout attribuable à la croissance interne et à l'apport de l'acquisition de Paya, réalisée au premier trimestre de 2023, et, dans une moindre mesure, à l'apport de l'acquisition de Till Payments, réalisée au premier trimestre de 2024.

Le résultat net trimestriel en 2022 s'est ressenti de la volatilité accrue des cours de change. Le résultat net du trimestre clos le 31 mars 2023 reflétait l'incidence négative des coûts d'acquisition de 15,5 M\$ liés à Paya et des coûts liés aux activités d'intégration d'acquisition en cours. Le résultat net pour les trimestres clos les 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 2023 reflète la hausse des charges financières et la perte (le profit) de change. Les charges financières pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 ont augmenté par rapport au précédent trimestre, ce qui rend surtout compte de l'amortissement accéléré des frais de financement différés de 15,1 M\$. Le résultat net pour le trimestre clos le 31 mars 2024 tient compte d'un profit sur l'acquisition d'une entreprise de 4,0 M\$, qui a partiellement contrebalancé une perte de change. Le résultat net pour le trimestre clos le 30 juin 2024 reflète l'incidence d'une perte de change de 8,6 M\$.

### **Données sur la situation financière**

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	30 juin	31 décembre	Variation	
	2024	2023	\$	%
Créances clients et autres débiteurs	146 030	105 755	40 275	38
Immobilisations incorporelles	1 287 185	1 305 048	(17 863)	(1)
Goodwill	1 982 292	1 987 737	(5 445)	—
Total de l'actif	5 261 997	5 135 267	126 730	2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	191 510	179 415	12 095	7
Facilités de prêt et emprunts	1 244 016	1 248 074	(4 058)	—
Total du passif	3 174 269	3 091 052	83 217	3
Déficit	(256 480)	(224 902)	(31 578)	14

**Créances clients, dettes fournisseurs et autres débiteurs et créditeurs.** L'augmentation reflète principalement l'apport de l'acquisition de Till Payments.

**Total du passif et total de l'actif.** L'augmentation du total du passif et du total de l'actif reflète essentiellement la hausse des fonds distincts et du montant à payer à des commerçants au 30 juin 2024.

**Déficit.** L'augmentation de 31,6 M\$ du déficit pour le semestre clos le 30 juin 2024 découle essentiellement du dividende déclaré de 28,2 M\$ et de la perte nette attribuable aux actionnaires de 3,4 M\$.

## **Situation de trésorerie et sources de financement**

### ***Aperçu***

Notre situation financière et nos liquidités sont et seront influencées par divers facteurs, notamment les suivants :

- Notre capacité à générer des flux de trésorerie à partir de nos activités;
- Le niveau de notre dette existante et les intérêts que nous devons payer sur cette dette;
- Nos besoins en matière de dépenses d'investissement.

Les objectifs généraux de notre stratégie de gestion du capital sont de veiller à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre notre stratégie de croissance interne et procéder à des acquisitions sélectives, tout en maintenant un profil de crédit solide et une structure du capital qui maintient le ratio d'endettement total dans les limites fixées dans le cadre des facilités de crédit.

Nos principales sources de financement sont les liquidités provenant des activités d'exploitation, du financement par emprunts et du financement par titres de capitaux propres. Nos principaux besoins en matière de liquidités comprennent l'investissement dans les produits et les technologies, les charges d'exploitation, les frais de vente et charges générales et administratives et le service de la dette, ainsi que nos acquisitions sélectives.

Nos capitaux permanents se composent de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette correspond à la dette diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Nous employons le capital pour les besoins du fonds de roulement et les dépenses d'investissement, ainsi que pour le financement des acquisitions d'entreprises. Nous finançons ces besoins au moyen des flux de trésorerie générés en interne et des fonds que nous prélevons sur nos facilités de crédit à long terme ou au moyen de financements par titres de capitaux propres.

La principale mesure que nous employons pour surveiller notre endettement est notre ratio d'endettement total, défini comme étant le ratio de l'encours de la dette nette consolidée (correspondant à la dette à long terme moins les liquidités non soumises à restrictions) sur le BAIIA ajusté consolidé, calculé conformément aux modalités de la convention de crédit. Aux termes de notre facilité de crédit modifiée et mise à jour, nous devons maintenir un ratio d'endettement total inférieur ou égal à 5,00 : 1,00 au 30 juin 2024 et avant le 31 mars 2025 (5,00 : 1,00 au 31 décembre 2023), le ratio diminuant par la suite chaque 31 mars, jusqu'à ce qu'il s'établisse à 4,00 : 1,00 pour la période postérieure commençant le 31 mars 2028.

Au 30 juin 2024, la société respectait toutes les clauses restrictives applicables.

Nous estimons que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles de la société, les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation et les facilités de prêt et emprunts qui lui ont été consentis seront suffisants pour financer ses charges d'exploitation et ses dépenses d'investissement projetées pour au moins les 12 prochains mois.

### ***Facilités de crédit***

Notre facilité de crédit modifiée et mise à jour se compose d'emprunts à terme de 1 269 M\$. L'encours de capital des emprunts à terme est payable trimestriellement au taux annuel de 1,00 % et le solde résiduel sera payable à l'échéance, le 19 décembre 2030. Au 30 juin 2024, la société disposait également d'une facilité de crédit renouvelable de 800 M\$ sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé. La date d'échéance de la facilité de crédit renouvelable est le 19 décembre 2028.

L'emprunt à terme porte intérêt, à notre gré, soit a) au taux SOFR à terme (compte tenu d'un ajustement de 0,10 % de l'écart de crédit) majoré d'une marge de 3,00 %, soit b) à un autre taux de base majoré d'une marge de 4,00 %. Les emprunts contractés en vertu de la facilité de crédit renouvelable porteront intérêt, à notre gré, soit a) au taux SOFR à terme majoré d'une marge allant de 2,25 % à 2,75 %, soit b) à un autre taux de base majoré d'une marge allant de 1,25 % à 1,75 %, dans chaque cas, en fonction d'un ratio d'endettement total.

Le 10 mai 2024, la société a obtenu une facilité de crédit de découvert d'un jour de 30 000 \$ CA (ou l'équivalent en dollars américains) pour aider à répondre aux exigences de règlement intrajournalier des commerçants. Cette facilité porte intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 3,00 % par an pour les découverts en dollars canadiens ou au taux de base américain majoré de 3,00 % par an pour les découverts en dollars américains. Au 30 juin 2024, la facilité de crédit n'était pas utilisée.

Au 30 juin 2024, nous avons des lettres de crédit émises totalisant 58,4 M\$ (56,2 M\$ au 31 décembre 2023). Les lettres de crédit ne diminuent pas le montant qui peut être prélevé sur notre facilité de crédit renouvelable.

Pour plus de précisions sur les facilités de prêt et emprunts de la société, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et à la note 7 de nos états financiers intermédiaires résumés du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024.

### **Flux de trésorerie**

	Semestres clos les		Variation	
	2024	2023	\$	%
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	%
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :</b>				
Activités d'exploitation	108 100	116 844	(8 744)	(7)
Activités d'investissement	(34 033)	(1 458 712)	1 424 679	(98)
Activités de financement	(60 363)	708 525	(768 888)	n. s.
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie	(1 102)	39	(1 141)	n. s.
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	12 602	(633 304)	645 906	n. s.
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	170 435	751 686	(581 251)	(77)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	183 037	118 382	64 655	55

#### *Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation*

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les activités d'exploitation ont généré des entrées de trésorerie de 108,1 M\$, comparativement à 116,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023. Cette baisse est principalement attribuable à l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement au premier trimestre 2024 liée au calendrier des dates limites de traitement des paiements.

#### *Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement*

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, des flux de trésorerie de 34,0 M\$ ont été affectés aux activités d'investissement, ce qui s'explique principalement par l'acquisition d'immobilisations incorporelles de 27,5 M\$. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, des flux de trésorerie de 1 458,7 M\$ ont été affectés aux activités d'investissement, ce qui s'explique principalement par la contrepartie en trésorerie, déduction faite de la trésorerie acquise, de 1 379,8 M\$ versée pour l'acquisition de Paya.

#### *Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement*

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, des flux de trésorerie de 60,4 M\$ ont été affectés aux activités de financement, ce qui s'explique principalement par le remboursement de la facilité de crédit reprise lors de l'acquisition de Till Payments et par les dividendes de 28,1 M\$ versés aux actionnaires. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les activités de financement ont généré des entrées de trésorerie de 708,5 M\$, qui reflètent principalement le produit des emprunts contractés en vertu de la facilité de crédit renouvelable à plafond dégressif. Ces entrées ont été partiellement contrebalancées par les fonds de 56,0 M\$ utilisés pour racheter et annuler environ 1,2 million d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

## **Arrangements hors bilan**

Nous n'avons aucun arrangement hors bilan qui a, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante actuelle ou future sur notre situation financière consolidée, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement. De temps à autre, nous pourrions avoir une responsabilité éventuelle dans le cadre de litiges et de réclamations survenant dans le cours normal des activités.

## **Transactions entre parties liées et rémunération de la haute direction**

Nous n'avons conclu aucune transaction avec des parties liées hormis celles présentées à la note 15 de nos états financiers intermédiaires.

## **Instruments financiers et autres instruments**

Dans le cours normal de nos activités commerciales, nous sommes exposés à divers risques liés au marché qui échappent à notre contrôle, comme les fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, et qui peuvent nuire à la valeur des actifs et passifs financiers, flux de trésorerie et bénéfices futurs de Nuvei. Notre politique relative à ces risques liés au marché consiste à évaluer la possibilité de subir des pertes et l'ensemble de leurs répercussions, sur une base consolidée, et à atténuer ces risques dans la mesure jugée appropriée. Une description plus détaillée de ces risques et de la façon dont la société les gère est présentée à la rubrique « Instruments financiers et autres instruments » du rapport de gestion annuel de 2023 de la société. L'exposition de la société et la façon dont elle gère ces risques n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2023, à l'exception de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique « Risques liés à nos activités et à notre secteur » de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour de l'information supplémentaire sur les risques significatifs auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités.

## **Risque de crédit et risque de concentration**

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier devait manquer à ses obligations contractuelles. Il découle principalement de la trésorerie, des fonds distincts, des créances clients et autres débiteurs, des autres actifs courants et des dépôts auprès des fournisseurs de services de traitement des paiements de la société et autres dépôts. La valeur comptable de ces actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

### *Trésorerie, fonds distincts, et dépôts auprès des fournisseurs de services de traitement des paiements*

Le risque de crédit associé aux institutions financières qui détiennent de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des fonds distincts et des dépôts auprès des fournisseurs de services de traitement des paiements est contrôlé, car nous nous efforçons de conserver ces fonds auprès d'un groupe diversifié d'institutions financières dignes de confiance.

### *Créances clients et autres débiteurs*

Nous accordons du crédit à nos clients dans le cours normal de nos activités. Nous évaluons la solvabilité des contreparties concernées au moins à chaque date de clôture, ainsi que dans des circonstances particulières. L'octroi de crédit à nos clients nécessite beaucoup de jugement et repose sur une évaluation de la situation financière et des antécédents de crédit de chaque client. Nous avons établi divers contrôles internes afin d'atténuer le risque de crédit, y compris des limites de crédit et des modalités de paiement que la société examine et approuve. Les créances clients dépréciées se rapportent principalement à des clients qui éprouvent des difficultés financières.

## **Risque de change**

Nous sommes exposés au risque financier lié aux fluctuations des cours de change et à l'instabilité de ces taux. Le risque de change est limité à la partie de nos transactions commerciales libellées en d'autres monnaies que le dollar américain. Les fluctuations des cours de change peuvent entraîner des variations imprévues de nos résultats d'exploitation.

## **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux du marché. Nous ne comptabilisons aucun actif ou passif financier à taux d'intérêt fixe à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les facilités de prêt et emprunts portent intérêt à des taux variables, et la société est donc exposée au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Ce risque est partiellement atténué par le solde en trésorerie et les fonds distincts de la société qui portent également intérêt à des taux variables. En septembre 2023, la société a également conclu un contrat de swap de taux d'intérêt afin de couvrir une partie de ses paiements futurs d'intérêts à taux variable. Pour de plus amples renseignements sur le swap de taux d'intérêt de la société, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## **Principales méthodes et estimations comptables**

L'établissement des états financiers intermédiaires conformément aux IFRS exige que nous formulions des estimations, des jugements et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits des activités ordinaires et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations, les jugements et les hypothèses sont passés en revue régulièrement et reposent sur l'expérience et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs dont l'occurrence est jugée raisonnable dans les circonstances. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée de manière prospective.

Les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires comprennent les suivants :

**Comptabilisation des produits des activités ordinaires.** L'identification des contrats conclus avec des clients qui sont générateurs de produits des activités ordinaires, l'identification des obligations de prestation, la détermination du prix de transaction et de la répartition entre les obligations de prestation identifiées, l'utilisation des méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires appropriées pour chaque obligation de prestation et le degré d'avancement des obligations de prestation remplies progressivement constituent les principaux aspects du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires. Ils nécessitent tous le recours au jugement et l'utilisation d'hypothèses. Par ailleurs, nous avons exercé notre jugement pour évaluer si nous agissons pour notre propre compte ou comme mandataire à l'égard de la transaction et des services de traitement.

**Juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.** Nous avons comptabilisé une charge de rémunération par suite de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres, qui sont évaluées en fonction de la juste valeur des instruments connexes. La juste valeur des options attribuées qui ne sont pas assujetties à une condition liée à la performance a été estimée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Le taux d'intérêt sans risque est basé sur le rendement d'un titre coupon zéro du gouvernement américain dont la durée à courir jusqu'à l'échéance est égale à la durée de vie prévue de l'option à partir de la date d'attribution. L'hypothèse de volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique moyenne de sociétés comparables pour la période précédant immédiatement l'octroi d'options. Nous utilisons un rendement en dividende attendu dans le modèle d'évaluation des options.

Lorsque nous attribuons une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions assortis de conditions de performance, nous évaluons si ces conditions de performance sont des conditions de marché ou non. Les conditions de marché sont prises en compte dans l'estimation de la juste valeur à la date d'attribution, en employant une simulation Monte-Carlo, et cette juste valeur n'est pas révisée par la suite. Pour les conditions non liées au marché, nous estimons le résultat attendu des cibles de performance et révisons ces estimations ainsi que la charge connexe jusqu'à ce que le résultat final soit connu.

Lors de l'émission de paiements fondés sur des actions en contrepartie de services rendus par une tierce partie, la société estime la juste valeur des instruments attribués en se reportant à la juste valeur des services rendus par la tierce partie, si les services peuvent être évalués de façon fiable, plutôt qu'à la juste valeur de l'instrument de capitaux propres attribué.

**Provision pour pertes sur les comptes de commerçants.** Des litiges surviennent de temps à autre entre un titulaire de carte et un commerçant, principalement lorsqu'un client est insatisfait de la qualité des marchandises ou des services offerts. Ces litiges peuvent ne pas être résolus en faveur du commerçant. Dans de tels cas, le montant de la transaction est remboursé au client par l'institution financière émettrice de la carte, mais nous remboursons ensuite ce montant à l'institution. Nous facturons ensuite au commerçant tout montant remboursé à l'institution financière. Nous sommes donc exposés à un risque de crédit associé au commerçant, puisque nous assumons la responsabilité du remboursement du montant total de la transaction au client du commerçant, même si le commerçant n'a pas les fonds suffisants pour nous rembourser. Une provision pour pertes sur les comptes de commerçants est maintenue afin d'absorber le montant non recouvrable des rejets de débit pour les transactions des commerçants qui ont été traitées précédemment et sur lesquelles des produits ont été comptabilisés. La provision pour pertes sur les comptes de commerçants comprend des provisions spécifiquement réservées aux transactions de commerçants pour lesquelles les pertes peuvent être estimées. Nous évaluons le risque lié à ces transactions et estimons les pertes occasionnées par les transactions litigieuses en nous fondant principalement sur l'expérience et sur d'autres facteurs pertinents. Nous réévaluons la provision pour pertes sur les comptes de commerçants à chaque période afin de nous assurer qu'elle est adéquate.

**Détermination de la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables après un regroupement d'entreprises.** Nous avons recours à des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans un regroupement d'entreprises, qui sont généralement fondées sur un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Nous élaborons des hypothèses relatives aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge du BAIIA, aux taux d'attrition des partenaires et des commerçants, aux taux de redevances et aux taux d'actualisation. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

**Valeur recouvrable du goodwill.** Notre test de dépréciation du goodwill est fondé sur la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de vente, estimée selon une approche par le revenu, et intègre des modèles d'évaluation tels que le modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses utilisées lors de l'application de la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de vente comprennent les estimations des produits des activités ordinaires et de la marge du BAIIA, qui servent à établir les flux de trésorerie prévisionnels futurs, ainsi que les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie prévisionnels. Ces estimations, y compris la méthode utilisée, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, ultimement, sur le montant de la perte de valeur du goodwill, le cas échéant.

**Valeur recouvrable des soldes d'impôt pour la comptabilisation des actifs d'impôt.** Les actifs d'impôt différé reflètent nos estimations quant aux activités d'exploitation des exercices futurs, au moment du renversement des différences temporaires et aux taux d'impôt à la date du renversement, qui pourraient changer en fonction des politiques budgétaires des gouvernements. Nous devons également évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôt différé seront réalisés et déterminer s'il est nécessaire d'établir une provision pour moins-value au titre de la totalité ou d'une partie des actifs d'impôt différé.

## **Nouvelles normes et interprétations comptables adoptées**

Les modifications suivantes ont été adoptées le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

### *Modifications du classement des passifs*

Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié de nouvelles modifications d'IAS 1 qui s'ajoutent aux modifications précédentes émises en 2020 et qui précisent les exigences en ce qui concerne le classement des passifs en tant que passifs non courants. En outre, la période d'application est prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Aux termes de ces modifications, lorsqu'une entité classe un passif découlant d'un contrat d'emprunt en tant que passif non courant et que ce passif est soumis à des clauses restrictives que l'entité est tenue de respecter dans un délai de 12 mois suivant la date de clôture, l'entité est tenue de fournir dans les notes des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le risque que le passif devienne remboursable dans les 12 mois suivant la date de clôture, notamment des informations sur :

- a) la valeur comptable du passif;
- b) les clauses restrictives;

c) les faits et circonstances, le cas échéant, qui indiquent que l'entité pourrait éprouver de la difficulté à respecter les clauses restrictives. Ces faits et circonstances pourraient aussi inclure le fait que l'entité n'aurait pas respecté les clauses restrictives si leur respect avait été évalué en fonction de la situation à la date de clôture.

Les modifications décrites ci-dessus n'ont eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

### **Nouvelles normes comptables et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur**

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications aux normes existantes qui s'appliquent à la société pour les périodes à venir.

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* afin d'améliorer la présentation d'information sur la performance financière. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reprend de nombreuses dispositions d'IAS 1. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. L'application anticipée est autorisée.

La nouvelle norme comptable introduit des changements importants à la structure de l'état des résultats d'une société et de nouveaux principes de regroupement et de ventilation de l'information. Les principales incidences de la nouvelle norme comptable comprennent :

- l'introduction d'un sous-total correspondant au résultat d'exploitation nouvellement défini et l'obligation de répartir tous les produits et toutes les charges dans l'une ou l'autre des trois catégories distinctes suivantes, en fonction des activités principales de l'entité : exploitation, investissement et financement;
- la présentation d'informations sur les mesures de la performance choisies par la direction;
- l'ajout de nouveaux principes de regroupement et de ventilation de l'information;
- l'obligation d'utiliser le résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie;
- la suppression du choix de méthode comptable pour la présentation des dividendes et des intérêts.

En mai 2024, des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* ont été publiées. Les principales incidences de ces modifications comprennent :

- la clarification du moment où un actif financier ou un passif financier doit être comptabilisé ou décomptabilisé, notamment en précisant qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement. En plus de ces clarifications, les modifications prévoient un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des critères sont remplis;



- des précisions concernant le classement des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise et ceux donnant lieu à des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû;
- des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, avec la possibilité d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers.

L'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

### **Données sur les actions en circulation**

Au 2 août 2024, notre capital-actions autorisé se compose i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, dont 65 720 135 étaient émises et en circulation, ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple, dont 76 064 619 étaient émises et en circulation, et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries, dont aucune n'était en circulation. Les actions à droit de vote subalterne sont des « titres faisant l'objet de restrictions » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada.

Au 2 août 2024, 645 969 options sur actions étaient en cours aux termes de l'ancien régime d'options sur actions de la société daté du 21 septembre 2017, 5 509 396 options sur actions étaient en cours aux termes du régime général de la société et 141 597 options sur actions étaient en cours aux termes du régime fondé sur des titres de capitaux propres de Paya.

Au 2 août 2024, 130 848 unités d'actions différées, 7 182 108 unités d'actions de négociation restreinte et 1 624 160 unités d'actions liées à la performance (« UAP ») étaient en cours aux termes du régime général de la société et 292 145 unités d'actions de négociation restreinte étaient en cours aux termes du régime fondé sur des titres de capitaux propres de Paya.

### **Facteurs de risque**

En plus de tous les autres éléments d'information figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, dans nos états financiers intermédiaires de même que dans nos états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, les facteurs de risque particuliers qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nous ou sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation sont présentés sous la rubrique « Facteurs de risques » dans notre notice annuelle datée du 5 mars 2024, à l'exception des risques indiqués ci-dessous concernant l'opération visant la transformation en société fermée proposée. D'autres risques et incertitudes que nous ne considérons pas actuellement comme étant importants ou dont nous n'avons pas encore connaissance pourraient aussi devenir importants et influencer sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation futurs. La matérialisation d'un de ces risques pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos flux de trésorerie.

Outre les facteurs de risque spécifiques présentés à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 5 mars 2024, les facteurs de risque décrits ci-dessous pourraient avoir une incidence significative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation advenant la réalisation d'un plan d'arrangement statutaire en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« arrangement ») impliquant la société et Neon Maple Purchaser Inc. (l'« acquéreur »), une entité nouvellement constituée et contrôlée par Advent aux termes d'une convention d'arrangement datée du 1<sup>er</sup> avril 2024, dans sa version amendée, modifiée ou complétée de temps à autre conformément à ses modalités (la « convention d'arrangement »).

## ***Risques liés à Nuvei***

Si l'arrangement n'est pas réalisé, Nuvei continuera de faire face aux risques auxquels elle est actuellement confrontée en ce qui concerne ses activités, son exploitation et ses perspectives. Ces facteurs de risque sont énoncés et décrits dans la notice annuelle de Nuvei et dans son rapport de gestion pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, qui ont été déposés sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur EDGAR, sous le profil de Nuvei, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## ***Risques liés à l'arrangement***

### *Conditions préalables et approbations requises*

La réalisation de l'arrangement est assujettie à un certain nombre de conditions préalables, dont certaines échappent au contrôle de la société et de l'acquéreur, notamment l'obtention de l'approbation des principales autorités réglementaires et le respect des autres conditions de clôture habituelles. En outre, un retard important dans l'obtention d'approbations satisfaisantes ou l'imposition de conditions défavorables en lien avec les approbations à obtenir pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société ou pourraient entraîner la résiliation de la convention d'arrangement.

La convention d'arrangement prévoit également un certain nombre de conditions supplémentaires bénéficiant à l'acquéreur, notamment le respect, à tous les égards importants, des engagements pris par la société, la véracité et l'exactitude, sous certaines réserves dans la plupart des cas, des déclarations faites et garanties données par la société dans le cadre de la convention d'arrangement à la date de la convention d'arrangement et à la date de clôture, et qu'il n'y a eu aucune incidence défavorable importante entre la date de la convention d'arrangement et la clôture de l'arrangement. Rien ne garantit que ces conditions seront remplies ou feront l'objet d'une renonciation ou que, si elles sont remplies ou font l'objet d'une renonciation, qu'elles le seront en temps opportun; ni la société ni l'acquéreur ne peuvent fournir de garantie à cet égard.

Si l'arrangement n'est pas réalisé pour quelque raison que ce soit, il existe des risques que l'annonce de l'arrangement et l'affectation de ressources substantielles de la société à sa réalisation aient une incidence négative sur les relations d'affaires actuelles de la société, notamment ses relations avec ses employés, ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires futurs et potentiels, et une incidence défavorable importante sur ses activités et sa situation financière actuelles et futures et ses perspectives en général. En outre, le fait de ne pas conclure l'arrangement pour quelque raison que ce soit pourrait avoir une incidence négative importante sur le cours des actions à droit de vote subalterne. Si l'arrangement n'est pas conclu et que le conseil d'administration décide de rechercher une autre transaction, rien ne garantit que les actionnaires ayant effectué un transfert seront disposés à accepter ou à soutenir une autre transaction ou qu'il sera en mesure de trouver une partie disposée à payer un prix équivalent ou plus intéressant que la contrepartie prévue dans le cadre de l'arrangement.

Certains coûts liés à l'arrangement, tels que les honoraires des avocats, des comptables et de certains conseillers financiers, doivent être payés par la société même si l'arrangement n'est pas réalisé.

En outre, comme la réalisation de l'arrangement est incertaine, les dirigeants et les employés de la société peuvent éprouver de l'incertitude quant à leur rôle futur au sein de la société, ce qui pourrait compromettre la capacité de la société à attirer ou à conserver des cadres et des employés clés pendant la période précédant la réalisation ou la résiliation de l'arrangement.

### *Résiliation dans certaines circonstances et frais de résiliation*

La société et l'acquéreur ont tous deux le droit, dans certaines circonstances, de résilier la convention d'arrangement. Par conséquent, rien ne garantit que la convention d'arrangement ne sera pas résiliée par la société ou l'acquéreur avant la réalisation de l'arrangement; la société ne peut fournir aucune garantie à cet égard. Les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Nuvei pourraient également subir diverses conséquences négatives importantes, y compris le fait que la société demeure responsable de coûts importants liés à l'arrangement, notamment les honoraires des avocats, des conseillers financiers et des comptables et les frais d'impression.

Aux termes de la convention d'arrangement, la société est tenue de verser des frais de résiliation de 150 M\$ US dans certaines circonstances.

### *Les conditions énoncées dans les engagements de financement pourraient ne pas être remplies ou des événements empêchant l'obtention du financement pourraient survenir*

Bien que la convention d'arrangement ne contienne aucune condition de financement, il existe un risque que les conditions énoncées dans la lettre d'engagement de financement par emprunt et la lettre d'engagement de financement par capitaux propres ne soient pas remplies ou que d'autres événements susceptibles d'empêcher l'acquéreur d'obtenir le financement surviennent. Si l'acquéreur n'est pas en mesure de réaliser le financement par emprunt ou le financement par capitaux propres, la société s'attend à ce qu'il ne soit pas en mesure de financer la contrepartie nécessaire à la réalisation de l'arrangement. Si l'arrangement ne peut être réalisé parce que l'acquéreur n'a pas financé la contrepartie, sous réserve que toutes les autres conditions de clôture de l'arrangement bénéficiant à l'acquéreur soient et continuent d'être remplies ou levées et que la société soit par ailleurs prête à conclure l'arrangement, la société peut résilier la convention d'arrangement, et l'acquéreur sera alors tenu de payer des frais de résiliation inversés de 250 M\$ US et les actionnaires de la société ne recevront pas la contrepartie.

### *Survenance d'une incidence défavorable importante*

La réalisation de l'arrangement est assujettie à la condition, entre autres, qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 (date à laquelle la convention d'arrangement a été conclue), il n'y ait aucune incidence défavorable importante pour la société. Bien qu'une incidence défavorable importante exclue certains événements, y compris, dans certains cas, des événements qui sont indépendants de la volonté de l'acquéreur, rien ne garantit qu'une incidence défavorable importante ne se produira avant la clôture de l'arrangement. Si une telle incidence défavorable importante se produit et que l'acquéreur ne renonce pas à son droit, l'arrangement ne sera pas réalisé.

### *Incertitude entourant l'arrangement*

Comme l'arrangement dépend de la satisfaction d'un certain nombre de conditions préalables, sa réalisation est incertaine. Compte tenu de cette incertitude, les clients de la société peuvent retarder ou différer leurs décisions impliquant la société. Tout retard ou report de ces décisions par les clients pourrait avoir une incidence négative sur les activités et l'exploitation de la société, que l'arrangement soit ultimement réalisé ou non. De même, l'incertitude peut nuire à la capacité de la société à attirer ou à conserver du personnel clé. En cas de résiliation de la convention d'arrangement, les relations de la société avec ses clients, ses fournisseurs, ses employés, ses partenaires actuels, potentiels et futurs et les autres parties prenantes pourraient être touchées d'une manière défavorable. Des changements dans ces relations pourraient nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats et à l'exploitation de la société.

### *Ressources importantes consacrées à l'arrangement, restrictions à l'égard de certaines mesures d'ici à la réalisation de l'arrangement et incidence négative de la non-réalisation de l'arrangement sur les activités de la société*

La convention d'arrangement interdit à la société de prendre certaines mesures spécifiques sans le consentement de l'acquéreur jusqu'à ce que l'arrangement soit réalisé ou que la convention d'arrangement soit résiliée. Ces restrictions peuvent empêcher la société de saisir certaines occasions pouvant se présenter avant la réalisation de l'arrangement ou l'empêcher de prendre des mesures qui seraient autrement recommandées si la société restait un émetteur coté en bourse. Entre autres restrictions, la convention d'arrangement limite la capacité

de la société à lever des capitaux, à acquérir ou à vendre, directement ou indirectement, des actifs, des biens immobiliers, des titres, des participations ou des entreprises, ou à engager des dépenses d'investissement ou prendre des engagements, dans chaque cas, sous réserve des seuils, des limites et des autres conditions précisés dans la convention d'arrangement.

De plus, la société est soumise à des dispositions de non-sollicitation dans le cadre de la convention d'arrangement. Si l'arrangement n'est pas réalisé pour quelque raison que ce soit, l'annonce de l'arrangement, l'affectation des ressources de la société à sa réalisation et les restrictions imposées à la société en vertu de la convention d'arrangement pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités et la situation financière actuelles et futures de la société ainsi que sur ses perspectives en général.

*Possibilité pour la société, l'acquéreur ou les actionnaires ayant effectué un transfert de devenir la cible de recours collectifs en valeurs mobilières, de plaintes pour abus et de poursuites dérivées, ce qui pourrait entraîner des coûts et retarder ou empêcher la réalisation de l'arrangement*

Des recours collectifs en valeurs mobilières, des recours pour abus et des actions dérivées peuvent être intentés contre des sociétés qui ont conclu un accord en vue d'acquérir une société cotée en bourse ou d'être acquises par celle-ci. Des actionnaires et des tiers peuvent également instituer des réclamations à l'encontre de la société, de l'acquéreur ou des actionnaires ayant effectué un transfert en vue d'empêcher l'arrangement ou de demander une indemnisation monétaire ou d'autres mesures correctives. Même si les actions en justice ne sont pas fondées, la défense contre ces réclamations peut entraîner des coûts et mobiliser le temps et les ressources de la direction. En outre, si une injonction interdisant la réalisation de l'arrangement est obtenue par un tiers, celle-ci pourrait retarder ou empêcher la réalisation de l'arrangement.

*Volatilité du cours relatif des actions*

L'évaluation par le marché des avantages de l'arrangement et de la probabilité que l'arrangement soit réalisé peut avoir une incidence sur la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne avant la réalisation de l'arrangement.

*Droits des anciens actionnaires minoritaires après l'arrangement*

Après la réalisation de l'arrangement, les anciens actionnaires de la société (autres que les actionnaires ayant effectué un transfert) cesseront de détenir leurs actions à droit de vote subalterne et n'auront plus de participation dans la société, ses actifs, ses revenus ou ses bénéfices. Si la valeur des actifs ou des activités de la société, avant, pendant ou après la clôture de l'arrangement, dépasse la valeur implicite de la société en vertu de l'arrangement, les anciens actionnaires (autres que les actionnaires ayant effectué un transfert) n'auront pas droit à une contrepartie supplémentaire pour leurs actions à droit de vote subalterne.

*Détournement de l'attention de la direction de la société*

L'existence de l'arrangement pourrait détourner l'attention de la direction des activités quotidiennes de la société et les clients, fournisseurs ou partenaires pourraient chercher à altérer ou à limiter leurs relations d'affaires avec la société. Ces perturbations pourraient être exacerbées par tout retard dans la réalisation de l'arrangement et pourraient avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation ou les perspectives de la société.

*La possibilité que les frais de résiliation prévus par la convention d'arrangement en cas de résiliation de la convention d'arrangement dans certaines circonstances puisse décourager d'autres parties de présenter une autre transaction*

En vertu de la convention d'arrangement, si la convention d'arrangement est résiliée, la société pourrait éventuellement être tenue de verser des frais de résiliation de 150 M\$ dans certaines circonstances. Ces frais de résiliation, bien qu'ils soient considérés comme raisonnables par le conseil d'administration, peuvent décourager d'autres parties de présenter une autre transaction, même si ces parties seraient par ailleurs disposées à offrir une valeur supérieure à celle offerte dans le cadre de l'arrangement.

**Aux fins de la présente section, les termes suivants ont la signification suivante :**

« contrepartie » désigne la contrepartie que doivent recevoir les actionnaires de la société (autres que les actionnaires ayant effectué un transfert) dans le cadre de l'arrangement, soit 34,00 \$ en espèces par action, sans intérêt.

« lettre d'engagement de financement par emprunt » désigne la lettre d'engagement de financement par emprunt que l'acquéreur a remise à la société en même temps que la convention d'arrangement signée.

« financement par emprunt » s'entend de la lettre d'engagement de financement par emprunt aux termes de laquelle un syndicat de prêteurs s'est engagé à fournir à l'acquéreur, sous réserve des conditions qui y sont énoncées, des facilités de crédit consortiales garanties de premier rang d'un montant de capital initial total de 3 150 M\$.

« lettre d'engagement de financement par capitaux propres » désigne la lettre d'engagement de financement par capitaux propres que l'acquéreur a remise en même temps que la convention d'arrangement signée.

« financement par capitaux propres » désigne la lettre d'engagement de financement par capitaux propres aux termes de laquelle des fonds membres du même groupe qu'Advent et gérés par celle-ci se sont engagés, sous réserve des conditions qui y sont énoncées, à mettre à la disposition de l'acquéreur jusqu'à 1 775 M\$ par le biais d'une prise de participation directe ou indirecte dans l'acquéreur à la clôture de l'arrangement aux fins du financement des transactions envisagées dans le cadre de la convention d'arrangement.

« financement » désigne, collectivement, le financement par emprunt et le financement par capitaux propres.

« engagements de financement » désignent, collectivement, la lettre d'engagement de financement par emprunt et la lettre d'engagement de financement par capitaux propres.

« convention de transfert » désigne chacune des conventions conclues avant la clôture de l'arrangement entre, notamment, l'acquéreur et les actionnaires ayant effectué un transfert, aux fins du transfert des actions de roulement à l'acquéreur dans le cadre de l'arrangement.

« actionnaires ayant effectué un transfert » désigne les actionnaires de la société qui ont conclu des conventions de transfert avec l'acquéreur.

« actions de roulement » désigne les actions à droit de vote multiple et les actions à droit de vote subalterne détenues par un actionnaire ayant effectué un transfert qui font l'objet d'une convention de transfert et qui doivent être échangées contre la contrepartie qui y est prévue à la clôture de l'arrangement.

## **Contrôles et procédures**

### ***Contrôles et procédures de communication de l'information***

Le chef de la direction et le chef des finances sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information de la société (tels qu'ils sont définis par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission ») en vertu de la règle 13a-15(e) de la loi *Exchange Act*) de manière que l'information importante concernant la société, y compris ses filiales consolidées, qui doit être transmise au chef de la direction et au chef des finances par d'autres personnes au sein de la société et que la société doit présenter dans ses documents déposés ou soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières (y compris la loi *Exchange Act*) soit i) enregistrée, traitée, condensée et communiquée dans les délais prévus par les lois sur les valeurs mobilières (y compris les règles et formulaires de la Commission); et ii) recueillie et communiquée à la direction de la société, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et le chef des finances, ainsi que la direction, ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de la société et conclu qu'ils étaient efficaces au 30 juin 2024.

### ***Contrôles internes à l'égard de l'information financière***

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de la communication de l'information financière et de la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB. La direction, y compris le

chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément au document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Selon cette évaluation, la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace au 30 juin 2024.

### ***Changements touchant les contrôles internes à l'égard de l'information financière***

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, aucun changement n'a été apporté à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière qui a eu une incidence significative, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

### ***Limitations des contrôles et des procédures***

L'étendue de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information financière a exclu les contrôles, les politiques et les procédures de Till Payments, qui a été acquise le 5 janvier 2024. L'apport de Till Payments à nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour le semestre clos le 30 juin 2024 est constitué de produits des activités ordinaires de 17,7 M\$ sur nos produits des activités ordinaires consolidés de 680,6 M\$, ce qui représente 3 %. En outre, au 30 juin 2024, le total des actifs et le total des passifs de Till Payments, compte non tenu de l'actif d'impôt différé, du goodwill, des marques de commerce, des technologies et des relations avec les partenaires et les commerçants, représentaient respectivement 2 % et 2 % des actifs et des passifs du groupe consolidé. Les montants comptabilisés pour les actifs acquis et les passifs repris à la date de cette acquisition sont indiqués à la note 4 des états financiers intermédiaires.

### ***Renseignements complémentaires***

Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris les états financiers intermédiaires, les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 et la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).